

DELEGATION DE Madame Virginie CALMELS

D-2016/128
Bordeaux Gironde Investissement (BGI). Programme
d'actions 2016

Madame Virginie CALMELS, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

L'association Bordeaux Gironde Investissement, Agence de Développement Economique de Bordeaux et de la Gironde porte, pour le compte des collectivités territoriales, les actions de promotion du territoire, de prospection et d'accompagnement des projets d'investissement.

Plan d'actions 2016 :

Bordeaux Gironde Investissement intervient sur deux domaines principaux : la promotion du territoire d'une part, la détection / prospection et l'accompagnement des projets d'autre part.

Pour répondre à sa mission de promotion économique du territoire, BGI fournit des éléments de discours économiques, des outils de communication disponibles pour les partenaires, et la réalisation d'argumentaires ad'hoc pour les actions de prospection. Un système de veille économique est également mis en place.

En outre, sous l'impulsion de Bordeaux Métropole, BGI organise depuis fin 2015 en partenariat avec Bordeaux Métropole et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux une « Mission Bordeaux Attractivité » dont l'objet est de définir une stratégie d'attractivité et de marketing du territoire partagée. Associant l'ensemble des acteurs institutionnels et économiques concernés, la Mission Bordeaux Attractivité doit finaliser un diagnostic d'attractivité, une plate-forme de marque et un plan d'actions global courant 2016.

Dans le domaine de la détection et de la prospection des projets, BGI met en place une équipe dédiée , qui concentre ses actions sur les filières suivantes :

- Aéronautique - Espace - Défense.
- Tertiaire supérieur.
- Numérique.
- Santé.
- Tourisme.
- Photonique - Optique - Laser.
- Cleantechs.
- Energies marines renouvelables.
- Filière viti-vinicole.

Enfin, sur l'accompagnement des projets, BGI a pour mission :

- d'identifier des sites d'implantations en relation avec la profession immobilière et les collectivités territoriales,
- d'apporter des réponses concrètes en matière de ressources humaines et de mobilité géographique,
- de mettre à disposition une fonction ressources sur les questions liées aux dispositifs d'accompagnement financiers : subventions, fiscalité et exonérations fiscales, financement de la formation ...

Le plan d'actions pour 2016 est annexé à la présente.

Résultats 2015 :

En 2015, 72 décisions d'investissement ont abouti (soit plus du double par rapport aux 35 enregistrées en 2014), qui représentent un potentiel de création de 1 400 emplois à 3 ans.

Les 3 secteurs qui ont le plus contribué en termes d'emplois sont :

- le tertiaire supérieur, avec 12 décisions représentant 671 emplois, soit presque la moitié des résultats,
- l'industrie, avec 19 décisions représentant 500 emplois,
- le numérique, avec 21 décisions représentant 314 emplois.

Sur l'origine des dossiers, 16 décisions d'investissement sur 72 sont d'origine étrangère soit 22 %. Elles représentent 163 emplois.

Quelques exemples d'entreprises accompagnées par BGI en 2015:

Secteur	Société	Domaine d'activité	Capitaux	Localisation	Emploi à 3 ans
Laser/Optique/Photonique	R&D Vision	Laser/Optique	France	Pessac	25
Science de la vie	GENIUS THERAPEUTICS	Santé et Biotechnologies	France	Talence	5
Tertiaire	ELEX	Assurances	France	Bordeaux	100
Numérique	WAYCOM	TIC	France	Bordeaux	15

Vous trouverez en annexe le détail du plan d'actions, le budget prévisionnel et un projet de convention annuelle 2016 qui a pour objet de préciser les obligations de chaque partie et plus particulièrement les modalités de participation de la Ville de Bordeaux au financement du budget 2016 de l'association BGI.

Cette convention s'inscrit dans le droit fil des décisions prises en Conseil d'Administration de BGI lors de la séance du 14 janvier 2016.

La participation demandée pour 2016 à la Ville de Bordeaux s'élève à 275 000 € (deux cent soixante-quinze mille euros), répartis de la façon suivante :

- 76 225 € de cotisation,
- 198 775 € de subvention

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- signer la convention annuelle conclue pour 2016 avec l'association BGI,
- verser la participation prévue au budget primitif 2016, soit 275 000 € à l'association BGI, répartie comme suit :
 - une cotisation de 76 225 €, par imputation sur la fonction 9, sous-fonction 90, nature 6281 ;
 - une subvention de 198 775 € pour le plan d'actions 2016, par imputation sur la fonction 9, sous-fonction 90, nature 6574.

ADOpte A L'UNANIMITE

M. LE MAIRE

Madame CALMELS.

MME CALMELS

Monsieur le Maire, mes Chers Collègues, il s'agit d'une délibération portant sur la subvention de la Ville de Bordeaux à BGI. La Ville est sollicitée par BGI pour un accompagnement financier à hauteur de 275 000 euros dont la cotisation annuelle qui s'élève à 76 225 euros. Le rythme de création d'emplois sur Bordeaux et la Métropole bordelaise, même s'il est supérieur à la moyenne des autres grandes métropoles régionales françaises, reste cependant inférieur au rythme de croissance de la population. Dans ce cadre, nous souhaitons favoriser l'implantation de nouvelles entreprises pour développer des emplois exogènes sur le territoire. C'est pour nous une priorité avec aussi le développement d'un véritable service d'accueil et d'accompagnement aux entreprises et aux investissements.

À ce titre, on a un rapide bilan du résultat des actions BGI en 2015 qui sont en forte progression puisque 72 décisions d'investissement ont été accompagnées contre simplement 37 en 2014. Ces 72 décisions devraient générer 1 409 emplois à 3 ans. C'était simplement 900 en 2014.

3 secteurs sont fortement représentés :

- Le tertiaire supérieur, 12 décisions, près de 700 emplois, c'est 671 emplois programmés précisément,
- L'industrie avec 19 décisions qui représentent environ 500 emplois,
- Le numérique avec 21 décisions qui représentent environ 310 emplois, 314 plus précisément.

Sur ces 72 projets, il faut noter que nous avons 16 projets d'origine étrangère, c'est-à-dire 22 %. Nous partageons évidemment l'ambition de porter Bordeaux au rang des métropoles européennes parmi les plus attractives pour les porteurs de projets d'entreprise pour les développeurs de l'économie et de l'emploi. Pour cela, une stratégie forte et de long terme de développement de l'attractivité de notre territoire nous semble primordiale.

L'action de BGI en gros s'articule sur 3 volets :

- Le premier qui est le développement du marketing territorial. Vous savez que sous l'impulsion de Bordeaux Métropole et de la Ville, nous avons lancé une mission Bordeaux Attractivité en partenariat avec la CCI de Bordeaux dont l'objet est de définir une véritable stratégie d'attractivité et un véritable marketing territorial partagé. C'est avec l'ensemble des acteurs institutionnels et économiques de notre territoire que cette mission se déroule et elle doit finaliser un diagnostic d'attractivité, une plateforme de marque et un plan d'action avec des outils de marketing territorial courant 2016. Ce plan d'action, très brièvement, se traduira notamment par l'organisation d'événements ciblés et de temps forts, par la réalisation d'outils de marketing et de promotion du territoire, et par la poursuite de l'opération Bordeaux Alumni qui a été lancée en 2014.
- Deuxième volet de l'action de BGI, c'est la prospection et la détection. Cette mission de prospection et de détection de projets d'investissements se poursuivra en 2017 avec 54 actions qui ont été fléchées, dont 15 à l'étranger. Elles sont centrées sur les cibles prioritaires de notre territoire, c'est-à-dire l'Aéronautique spatiale et défense, le tertiaire supérieur, le numérique, la santé, le tourisme, la photonique, les Cleantech, les énergies marines renouvelables et la filière vitivinicole.
- Dernier volet de l'action BGI, l'accompagnement des projets d'investissements. Vous savez que le BGI assure l'accueil et l'accompagnement des projets d'investissements des entreprises qui sont intéressées par une implantation sur le territoire de Bordeaux Métropole en mobilisant l'ensemble des acteurs institutionnels et

économiques qui sont concernés ainsi que l'intégration des nouveaux investisseurs au sein du tissu économique local. Là, on a un objectif chiffré pour 2016 de 300 dossiers, dont 200 qui sont des nouveaux contacts avec 50 décisions d'investissement à Bordeaux pour générer 1 100 emplois nouveaux à 3 ans, dont 20 % d'origine étrangère.

Voilà les actions à la fois de marketing du territoire, de prospection, de détection et d'accompagnement des projets d'investissements qui sont portées par BGI et qui constituent, selon nous, un axe prioritaire et stratégique de la valorisation de notre territoire.

Dans ce contexte, il est proposé d'attribuer une subvention de 198 175 euros qui viendra compléter les 76 225 euros de cotisations.

M. LE MAIRE

Madame JAMET ?

MME JAMET

Monsieur le Maire, Chers Collègues, bonjour. Nous nous réjouissons avec vous des résultats de BGI en 2015 où 72 décisions d'investissement ont abouti, soit plus du double par rapport à 2014, ce qui semble représenter un potentiel de création de 1 400 emplois à trois ans. Néanmoins, nous sommes dubitatifs sur le choix des filières dans le domaine de la détection et de la prospection des projets. Neuf filières ont été choisies : l'aéronautique, espace défense, le tertiaire supérieur, le numérique, la santé, le tourisme, la filière photonique, optique, laser, les *cleantechs*, la filière vitivinicole et les énergies marines renouvelables. En effet d'une part, ces filières ne correspondent pas tout à fait à celles que souhaite promouvoir Pôle Emploi dans la convention que nous avons votée lors du dernier conseil et qui prenait en compte la filière de la *Silver Économie* par exemple. D'autre part, la filière de la construction durable présente en 2015 a disparu de la liste. Et nous regrettons ainsi plus globalement que les choix des filières de prospection faits par BGI ne représentent pas plus de filières dans les secteurs plus durables et de l'économie circulaire. Ainsi dans le domaine des énergies renouvelables, BGI a choisi seulement de se focaliser sur les énergies marines renouvelables alors que nous devrions développer l'ensemble de la filière des énergies renouvelables. Nous avons un gros potentiel à développer dans ce secteur et du retard à rattraper. C'est d'ailleurs le sens du lancement par le Conseil régional d'Aquitaine Limousin Poitou-Charentes le 11 avril dernier d'un fonds régional d'investissement en faveur des énergies renouvelables. Doté dans un premier temps de 8,2 millions d'euros avec un objectif à terme de 15 millions d'euros, ce fonds devra permettre pour plus de 120 millions d'euros d'investissements sur quatre ans dans des projets en faveur des énergies renouvelables à l'échelle du territoire régional. Méthanisation, éolien, biomasse, photovoltaïque, hydroélectricité, géothermie, énergies marines, stockage d'énergie, c'est ainsi sur tout le panel des ENR que BGI devrait travailler selon nous. Je vous remercie.

M. LE MAIRE

Merci. Monsieur HURMIC ?

M. HURMIC

Oui, deux brèves observations complémentaires de ce que vient de dire Delphine JAMET.

La première, de plus en plus d'économistes s'accordent à dire que les emplois de demain sont beaucoup ciblés autour des domaines suivants : la transition écologique, les économies d'énergie, la rénovation thermique. Je regrette que dans les emplois créés que vous avez ciblés, il y a quelques instants, Madame CALMELS, à aucun moment ces secteurs d'activités prioritaires : transition écologique, économies d'énergie, rénovation thermique, n'aient pas même été cités. Vous avez évoqué, comme Delphine JAMET vient de le rappeler, les énergies marines, mais c'est dérisoire à l'échelle des gisements que je viens de citer, il y a un instant. Si BGI doit avoir une utilité, autant essayez de promouvoir des emplois qui ne sont pas spontanément pourvus par le tissu économique industriel local. C'est ma première observation.

Deuxième observation, Madame CALMELS, vous nous avez parlé de marketing territorial partagé avec la Chambre économique et la Chambre de Commerce de Bordeaux, j'aimerais savoir comment vous vous situez par rapport à la façon dont les acteurs économiques perçoivent nos interventions relativement onéreuses, nous en apportons une preuve supplémentaire aujourd'hui, dans ce secteur-là ? Et disant cela, je pense aux réflexions que j'ai lues

récemment de Laurent COURBU, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Aquitaine, propos qu'il tenait dans un journal que vous devez lire, qui s'appelle La Tribune, 19 mars 2016, je cite Monsieur COURBU : « Je dis aux élus : ne créez pas d'Agence de développement économique alors que les CCI savent parfaitement faire cela. Plus personne n'a les moyens de financer des doublons. Je dis aux élus de s'appuyer sur l'existant qui a fait ses preuves ». Voilà les propos et la façon dont nos interventions onéreuses dans le champ économique sont perçues par les acteurs économiques eux-mêmes. Donc pensez-vous qu'il faut à tout prix poursuivre une stratégie d'accompagnement pure et simple, qui n'est pas prospective comme je l'indiquais au cours de ma première intervention ? Êtes-vous vraiment convaincus de la pertinence des sommes que vous dépensez, étant précisé que les acteurs économiques tels Monsieur COURBU pensent que ces interventions-là sont parfaitement inutiles ?

M. LE MAIRE

Monsieur Yohan DAVID ?

M. Y. DAVID

Merci Monsieur le Maire, Chers Collègues, en réponse juste sur la question sur les métiers durables, je rappelle que depuis 2013, la Maison de l'Emploi porte un dispositif qui s'appelle Métiers d'avenir 33 financé par l'ADEME et la Maison de l'Emploi où nous avons édité les fiches des évolutions des nouveaux métiers dans le bâtiment. Elles sont sur ce site, vous pouvez les lire. Et le travail avec les entreprises, si on appelle des « métiers nouveaux » a souvent été des transformations de métiers. Un plaquiste qui a appris les techniques nouvelles pour poser dans le cadre des nouvelles normes. Donc attention aux métiers nouveaux au sens où ils sont exposés qui sont souvent certes un métier nouveau, mais qui est l'évolution d'un contrat de travail d'une personne avec des compétences différentes. Ce travail-là n'est pas fait dans le cadre par la Ville de Bordeaux de BGI, mais a été fait dans le cadre de la Maison de l'Emploi de Bordeaux, je tenais à le préciser.

M. LE MAIRE

Monsieur FELTESSE ?

M. FELTESSE

Oui, Monsieur le Maire, Chers Collègues, cette délibération pourrait susciter beaucoup de débats et d'interrogations. Débats méthodologiques récurrents puisque, comme l'a indiqué Madame CALMELS, les estimations d'emploi se font toujours à trois ans et qu'il est intéressant de faire le bilan glissant par rapport à ce qui avait été annoncé il y a un an, deux ans ou trois ans parce qu'on peut avoir des bonnes, mais surtout des mauvaises surprises. On en a tous fait l'expérience.

Débat par rapport à la conjoncture institutionnelle un peu particulière. On a mis beaucoup de temps à trouver un équilibre entre les différents acteurs du développement économique. Le contexte a radicalement changé avec l'émergence de la grande Région, avec la Loi NOTRe qui fait que le Département n'a plus de compétences économiques et avec la raréfaction des crédits publics. Et je reviens sur l'intervention de Pierre HURMIC, c'est vrai que les Chambres de commerce qui se plaignent beaucoup également des moindres ressources financières qu'elles ont, il peut y avoir une complémentarité plus importante.

Débat conjoncturel également puisqu'on connaît tous l'histoire de BGI et le rôle particulier de son Directeur qui, un jour ou l'autre, comme d'autres personnes, partira à la retraite.

Mais au-delà de ces trois questions, je voudrais m'attarder plus particulièrement sur la question du marketing territorial et de la marque que Madame CALMELS a évoquée dans son propos liminaire. Là aussi, c'est un vieux, voire un trop vieux débat. Dans les acteurs mentionnés par Madame CALMELS, les premières réflexions en termes de marketing territorial ont daté de 2006-2007. Il y a eu plusieurs années de recherche d'un consensus qui ne s'est jamais faite et finalement en 2012, Département et Région ont dit à la Communauté urbaine et à la Ville de Bordeaux à s'entendre (???). Elles ne se sont pas entendues puisque le 26 février 2013, Monsieur le Maire, vous avez lancé de manière unilatérale, mais c'était tout à fait votre droit, la marque *Osez Bordeaux*.

Je voudrais savoir, trois ans après, où en est le bilan de la marque *Osez Bordeaux* ? *Osez Bordeaux* est-il un nouvel *Evento* en matière de marketing territorial et que vous ne nous annoncerez pas sa fin, mais petit à petit, on a bien compris qu'il disparaîtrait.

Deuxième question puisque nous avons maintenant de nombreuses années de retard par rapport aux autres métropoles, *OnlyLyon* c'est 2008 par exemple, est-ce que cette question de la marque est toujours aussi pertinente aujourd'hui dans un contexte qui a varié.

Troisième question, si on va vers une marque, une grande campagne de marketing territorial, à quelle échéance et surtout avec quels moyens budgétaires ? On sait bien qu'une campagne de communication nationale, voire européenne, coûte plusieurs millions d'euros, et nous aimerions avoir des précisions sur tous ces points, merci !

M. LE MAIRE

Madame CALMELS ?

MME CALMELS

Oui, merci Monsieur le Maire. D'abord pour répondre à Madame JAMET et Monsieur HURMIC en même temps. D'abord je ne peux être que d'accord avec vous sur le fait que les énergies renouvelables, la transition écologique, les économies d'énergie, etc. peuvent créer des emplois. Non seulement on est d'accord, mais c'est aussi la politique de l'emploi que nous menons. Yohan DAVID vous a répondu très précisément en rappelant que ça faisait partie des missions de l'emploi. Qu'il n'y ait pas de malentendu, BGI n'est pas aujourd'hui le seul acteur de l'emploi pour Bordeaux. Et d'ailleurs BGI n'est pas une agence de développement. C'est plutôt aujourd'hui une entité qui existe déjà depuis longtemps et qui s'est spécialisée dans les missions que j'ai décrites et notamment l'accompagnement des projets d'investissement avec une forme de prospection et de détection de projets. Mais là le fait d'avoir listé les neuf secteurs, vous le comprenez en les lisant, c'est parce que ce sont les points forts de notre territoire. C'est mettre en avant le fait que dans ces secteurs, et je pense notamment évidemment à l'aéronautique spatiale défense, au tertiaire, au numérique, etc, la Métropole bordelaise est déjà identifiée comme ayant sur son territoire des compétences spécifiques en la matière. C'est pareil dans le domaine des photoniques, des *cleantechs* etc.

C'est une façon de dire que comme on est fort sur ces domaines d'activité, on va pouvoir continuer la prospection dans ces domaines-là pour créer des mini-clusters dans ces domaines. Mais évidemment que ce n'est pas exclusif et que ce n'est pas parce que BGI cite ces neuf secteurs comme étant son champ privilégié de prospection qu'on va s'interdire une vraie politique de l'emploi sur les métiers que vous avez cités. La *Silver Économie* en est un, et il y en a plein d'autres, et plein de métiers d'ailleurs que nous tous ici ne connaissons encore pas. C'est pour ça qu'on travaille avec les écoles, avec les universités, pour essayer de développer le capital humain sur notre territoire qui va permettre de créer les emplois de demain.

Ici, pas d'exclusivité, ne résumons pas la politique de l'emploi de la Ville à l'action de BGI, et puis « Qui trop embrasse mal étreint », BGI fonctionne avec un budget qui est contraint, a un certain nombre de chargés de mission. Et il y a un sujet de compétence derrière. On pourrait demain donner à BGI d'autres missions dans d'autres domaines, mais ça veut dire qu'il faudrait recruter des personnels qui soient compétents pour dialoguer avec des entreprises de secteurs d'activité qui ne sont aujourd'hui pas représentés. Et derrière les neuf cibles qui ont été énoncées tout à l'heure, n'oublions pas que derrière, il y a de la main-d'œuvre, il y a des ressources, il y a des hommes et des femmes qui sont compétents dans ces domaines pour dialoguer avec des cibles éventuelles.

Sur la remarque de Monsieur HURMIC concernant les déclarations de Monsieur COURBU. Là encore, nous sommes d'accord. Je crois qu'on fait tout pour éviter les doublons. Je crois que c'est notre vocation en tant qu'élus d'être le plus rigoureux possible sur la dépense publique et, en l'occurrence, quand il explique qu'il ne faut pas créer d'Agence de développement économique, je suis d'accord avec lui. Aujourd'hui, on a sur le territoire ADI et BGI. Les deux ne font pas la même chose. On doit travailler à la complémentarité de ces deux structures et, au contraire, à une bonne répartition entre ce que font les uns et ce que font les autres. C'est exactement dans cet esprit-là que nous avons proposé une convention qui lie la Chambre de Commerce et d'Industrie à la Métropole. C'est justement pour éviter la redondance et, au contraire, rappeler qui est l'acteur de proximité, qui est au plus près de l'acteur économique, en l'occurrence la CCI qui peut mener un certain nombre d'actions de terrain et très concrètes en proximité avec les acteurs économiques pour le compte de la Métropole ou de la Ville qui, je le rappelle, a rapproché ces services de ceux de la Métropole en matière de développement économique. On est totalement dans cette lignée-là et je peux vous dire que durant ma campagne des Régionales, j'avais ô combien souligné le rôle important des consulaires pour justement pas multiplier que ce soit au sein de la Région ou au sein de la Métropole des services qui font la même chose. Et nous voulons, au contraire, travailler à éviter ces doublons et je suis totalement en ligne avec ce que Monsieur COURBU a pu déclarer.

Enfin pour répondre à Monsieur FELTESSE, l'équilibre entre les différents acteurs économiques, je viens d'en parler. La Loi NOTRe a clarifié, d'une certaine façon les prérogatives de la Région et celles de la Métropole. Une Métropole se doit d'avoir une politique de développement économique, la Région également. Et tout ça doit s'articuler pour que ce soit fait en bonne intelligence ; et, là encore, en évitant les redondances. On n'est pas sur les mêmes périmètres, on n'est pas sur les mêmes tailles et on n'est pas sur le même degré de proximité avec les acteurs économiques.

Maintenant sur le marketing territorial, quand je vous entends Monsieur FELTESSE, considérant que c'est un vieux débat qui remonte à 2006-2007, on ne devrait rien faire ? Au contraire, c'est un vieux débat qui n'a malheureusement pas débouché sur un consensus, et c'est pour ça que la Ville de Bordeaux a été obligée de lancer sa propre marque *Osez Bordeaux* qui a été un outil de marketing territorial extrêmement utile et qui a été utilisé à maintes reprises et notamment sur un certain nombre de salons.

Pour autant, ce n'est pas parce que ça a été un échec qu'on ne peut pas essayer, une fois pour toutes, d'avoir un consensus des grands acteurs institutionnels ici pour développer un outil de marketing territorial unifié. On sent bien que c'est le sens de l'histoire. Vous rappeliez que *OnlyLyon*, ce n'est pas d'hier effectivement, c'est de 2008. Je crois qu'il est temps que Bordeaux et sa Métropole réussissent à jouer collectif et à avoir un outil de marketing territorial qui soit partagé.

Maintenant, je vous rassure tout de suite, on a la plus belle marque du monde, on a Bordeaux. C'est peut-être ça qui avait échoppé dans le passé, c'était peut-être de reconnaître que Bordeaux en tant que telle était la marque qui devait être la figure emblématique de tout package de marketing territorial. Là, nous sommes tous d'accord : la Ville, la Métropole, mais les acteurs que sont la CCI, BGI, la Cité du vin, BGE, le CEB, l'Office du tourisme, l'Aéroport, Darwin, Euratlantique. On a mis tous ces acteurs autour de la table pour justement arriver à se doter d'un marketing territorial unique. Pourquoi ? Parce que quand on va dans des grands salons que sont le SIMI, le MIPIM, les salons touristiques, on a besoin d'arriver avec un marketing territorial unifié autour de la marque qui ne souffre d'aucune contestation parce qu'elle est mondialement connue et reconnue qui est Bordeaux.

En termes d'échéance, on est, comme je vous l'ai dit tout à l'heure, sur le courant de l'année 2016. En termes de moyens budgétaires, à partir du moment où on remet Bordeaux au cœur même de cette marque et que nous ne sommes simplement qu'en train de travailler à une *baseline*, à un éclairage, mais la marque va être « Bordeaux » avec une petite déclinaison qui permettra de s'adresser aux différents publics et d'ouvrir sur des champs qui sont évidemment ni les mêmes cibles ni les mêmes objectifs selon les acteurs institutionnels concernés, et surtout n'oublions pas les entreprises qui vont être, elles, les porteurs et ambassadeurs de cette marque commune. C'est Bordeaux et les moyens budgétaires associés vont être relativement limités et surtout dévolus à chacun des acteurs. Parce qu'il y a déjà des moyens budgétaires à la Ville de Bordeaux, à la Métropole de Bordeaux, à l'Aéroport, à la CCI, à l'Office du tourisme, à la CCV, etc.

Notre but est simplement de jouer collectif, unifiés avec une cohérence, un marketing territorial unique autour d'une marque qui ne fait pas débat, qui est Bordeaux.

M. LE MAIRE

Monsieur FELTESSE ?

M. FELTESSE

Oui, je me réjouis qu'on revienne à la marque Bordeaux puisque nous avons fait, Alain JUPPÉ et moi-même, un diner et la conclusion, c'était « Il n'y a pas de meilleure marque que Bordeaux et » on avait proposé ça comme *baseline*. Et après, pour différentes raisons, il y a eu lancement de la marque *Osez Bordeaux*. On a juste perdu trois ans.

M. LE MAIRE

Sur ce point, ma mémoire n'est pas exactement la vôtre, Monsieur FELTESSE. Vous aviez invité à ce diner qui était fort agréable, Érik ORSENNA. Sa proposition, c'était *Ô Bordeaux !* Voilà ce sur quoi on s'était mis d'accord et puis finalement ça n'a pas tenu la rampe au-delà de ces sympathiques diners. On ne va pas refaire l'histoire.

Osez Bordeaux ne nous a pas couté cher d'ailleurs. Ça a eu le mérite, petit à petit, de fédérer autour du nom de Bordeaux comme vient de le dire Madame CALMELS.

Enfin, je suis très fier d'avoir organisé *Evento*. Je rencontrais encore il n'y a pas très longtemps, ici au Grand théâtre, à l'occasion du Forum d'Avignon l'un des participants du premier *Evento*, Amos GITAI, qui m'en parlait avec une grande émotion dans la voix. C'est un grand artiste. Notre politique culturelle peut donner lieu à des tas d'appréciations. Le Lion de VEILHAN s'est fait, là aussi, un peu moquer de lui pendant des années. Je constate aujourd'hui que le représentant de la France à la Biennale de Venise, c'est Monsieur VEILHAN. Les goûts et les couleurs, nous pouvons en discuter, nous avons été en tout cas assez initiateurs dans cette manifestation.

Dernier point, je suis un peu surpris d'entendre quelques réticences sur BGI venant du monde de la Chambre de Commerce. La Chambre de Commerce est totalement partie prenante de BGI. Elle en est un des membres fondateurs les plus actifs et les plus présents. Je ne vois pas où est le double emploi. Sinon elle se retirerait vraisemblablement de cette structure.

Qui est contre cette subvention ? Pas d'abstentions ? Je vous remercie. Juste un point de méthode. Nous venons de consacrer une heure à l'examen de deux dossiers. Il y en a 33 dégroupés, 33 divisés par 2, ça fait 16 heures. Préparez-vous à rester 16 heures en séance. Nous y prendrons un grand plaisir naturellement si ça continue au même rythme.

Madame MIGLIORE.

MME MIGLIORE

Délibération 129, « Bordeaux fête le Vin 2016 ». Convention de partenariat entre la Ville de Bordeaux et l'association Bordeaux grands événements. Non-participation au vote de Mesdames CALMELS, PIAZZA et BERNARD et de Messieurs DELAUX, Yohan DAVID et GUENRO.

BORDEAUX GIRONDE INVESTISSEMENT

BUDGET PREVISIONNEL 2016

Dépenses	Montant	Attractivité 2016	Recettes	Montant	dont cotisations	Dont mission attractivité
1. TFSE (Travaux, fournitures, services extérieurs)	127 145,00	233 000,00	Région	282 675,00	76 225,00	
- Prestations de service intellectuelles	9 500,00	50 000,00	Département	76 225,00	76 225,00	
- Manifestations/Événementiels	31 300,00		CCIB	330 000,00	76 225,00	50 000,00
- Impression, réalisation documents promotionnels	55 000,00	183 000,00	Bordeaux Métropole	607 000,00	76 225,00	185 000,00
- Site internet/Réseaux sociaux	2 500,00		Mairie de Bordeaux	275 000,00	76 225,00	
- Honoraires : comptabilité, finances, informatique et juridique	28 845,00		FEDER	530 000,00		
2. Frais généraux de fonctionnement	135 305,00		Adhésions	100 000,00	100 000,00	
- Loyers et charges	96 900,00					
- Autres charges de fonctionnement	38 405,00					
3. Frais de salaires	1 505 550,00	2 000,00				
- Salaires bruts	949 947,00					
- Charges sociales patronales	528 553,00					
- Autres charges salariales	27 050,00	2 000,00				
4. Frais de mission et réception	147 405,00					
- Bordeaux Alumni	29 000,00					
- Accueil d'opérations de mobilité géographique et collective	20 000,00					
- Animation des réseaux	25 400,00					
- Missions	66 005,00					
- Vie associative	7 000,00					
5. Traductions, interprétariat	4 700,00					
6. Poste et télécommunication	17 965,00					
7. Cotisations diverses	1 330,00					
8. Documentation, base de données	17 500,00					
9. Investissements	9 000,00					
TOTAL	1 965 900,00	235 000,00	TOTAL	2 200 900,00	481 125,00	235 000,00
	2 200 900,00			2 200 900,00		

BORDEAUX GIRONDE INVESTISSEMENT

PROGRAMME D' ACTIONS 2016

Pour l'année 2016, le programme d'actions de BGI s'organise autour de trois axes :

1) Marketing territorial et promotion économique :

Pour répondre à sa mission de promotion économique du territoire, BGI fournit des éléments de discours économiques, des outils de communication disponibles pour les partenaires, et la réalisation d'argumentaires ad'hoc pour les actions de prospection. Un système de veille économique est également mis en place.

En outre, sous l'impulsion de Bordeaux Métropole, BGI organise depuis fin 2015 en partenariat avec Bordeaux Métropole et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux une « Mission Bordeaux Attractivité » dont l'objet est de définir une stratégie d'attractivité et de marketing du territoire partagée. Associant l'ensemble des acteurs institutionnels et économiques concernés, la Mission Bordeaux Attractivité doit finaliser un diagnostic d'attractivité, une plate-forme de marque et un plan d'actions global courant 2016.

Ce plan d'actions se traduira notamment par :

- l'organisation d'évènements ciblés et de temps fort ;
- la réalisation d'outils de marketing et de promotion du territoire ;
- l'opération « Bordeaux Alumni », qui se poursuit depuis 2014 :

La 3ème promotion de Bordeaux Alumni, qui débutera à l'automne 2016, participera au rayonnement international de la Métropole.

En effet, son objectif est à la fois de favoriser la création de liens de qualité et durables entre une communauté d'étudiants de 29 nationalités différentes répartie sur les 5 continents et la métropole de Bordeaux grâce à un système de parrainage par de grandes entreprises ou d'institutions, mais également de participer au rapprochement entre les entreprises et les structures d'enseignement et de recherche.

Cette communauté s'agrandit et atteint aujourd'hui près de 200 personnes. L'origine des Alumni provient essentiellement pour 28 % de Kedge Bordeaux, pour 14 % de l'Université de Bordeaux, à parité avec Sciences PO Bordeaux et Bordeaux INP (Institut Polytechnique de Bordeaux).

La promotion 2015 rassemblait 46 étudiants pour 46 parrains. Pour 2016, l'objectif est d'atteindre 67 étudiants et 67 parrains (dont 35 nouveaux parrains).

2) Détection et prospection des projets :

Pour 2016, les objectifs fixés dans les différents secteurs de prospection retenus visent à identifier plus de 200 entreprises dans le cadre de 54 opérations (dont 15 à l'étranger, 33 sur le territoire national et 6 à Bordeaux).

Ainsi, BGI souhaite concentrer ses actions sur les cibles de prospection suivantes : Aéronautique/spatial/défense ; Photonique/optique/laser ; Tertiaire supérieur ; Cleantechs ; Numérique ; EMR : Energies Marines Renouvelables ; Santé ; Filière vitivinicole ; Tourisme.

Ces actions seront renforcées en direction de l'agglomération parisienne pour travailler plus spécifiquement sur les projets de délocalisation totale ou partielle vers Bordeaux.

Le plan d'actions 2016 prévoit pour chaque filière énumérée, un certain nombre de rassemblements professionnels pour l'année en cours (salons, conventions, d'affaires, et/ou missions de prospection), en France et à l'étranger.

A titre d'exemple :

- Filière aéronautique/spatial/défense : promotion aéronautique Amérique du Nord (mars 2016), Forum innovation Aeromart à Montréal, salon de Farnborough, congrès européen ITS Glasgow, ADS Show.
- Filière tertiaire supérieur : participation à des événements ciblés, organisés par l'Argus de l'Assurance, les Echos, Citizen entrepreneurs (Conférence annuelle des entrepreneurs).
- Filière numérique : Mobile World Congress à Barcelone, Web à Québec, E- Commerce à Paris, Fin Tech à Bordeaux.
- Filière santé : Health 2.0 Europe à Barcelone , Paris Healthcare Week (HIT), Silver Eco Expo à Paris.

3) Traitement et accueil de ces projets :

Cette mission comporte :

- l'accueil et l'accompagnement des différents projets d'investissements en mobilisant les partenaires publics et privés concernés,
- l'organisation et la coordination de la réception des entreprises et des investisseurs désireux de s'implanter, en liaison avec les structures appropriées,
- l'intégration des nouveaux investisseurs au sein du tissu économique bordelais et girondin.

A compter de début 2016, BGI propose dans le cadre de son comité technique, de présenter à ses partenaires les dossiers traités bi-mestriellement.

L'objectif pour BGI en 2016 est :

- 300 dossiers traités,
- 200 entreprises contactées,
- 50 succès générant 1 100 emplois,
- 20 % des décisions émanant d'entreprises étrangères.

D-2016/129

BORDEAUX FETE LE VIN 2016. Convention de partenariat entre la Ville de Bordeaux et l'Association BORDEAUX GRANDS EVENEMENTS. Signature. Autorisation

Madame Virginie CALMELS, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La 10^e édition de Bordeaux Fête le Vin se déroulera du 23 au 26 juin 2016. Organisée par Bordeaux Grands Evènements, association créée en 2006, cette biennale, en alternance avec la Fête du Fleuve, a pour ambition d'accompagner le positionnement de Bordeaux comme « Capitale mondiale du Vin » quelques semaines après l'ouverture de la Cité du Vin.

Ainsi, cette année, les 3 villes accueillant des Fêtes du Vin : Hong Kong, Québec et Bruxelles ; ainsi que les 7 villes du Réseau des Great Wine Capitals : Mendoza, Mains, Valparaiso, San Francisco, Bilbao, Porto et Cape Town ; seront toutes les invitées d'honneur de cette édition.

La manifestation se déroulera sur les quais de Bordeaux entre la Bourse Maritime et le pont de pierre - exceptée la place des Quinconces mobilisée pour la Fan Zone de l'Euro 2016 - avec, pour la première fois, une incursion sur la rive droite, à Darwin pour une journée dédiée aux vins bio. Elle comprendra 3 villages distincts dédiés aux principales appellations du Bordelais et des vins d'Aquitaine, ainsi qu'une mise en valeur des richesses gastronomiques et touristiques de la région.

Un document de présentation générale de l'édition 2016 est annexé au projet de convention ainsi que le plan de financement prévisionnel qui s'établit aujourd'hui à 2 437 750 €.

La participation financière demandée à la Ville est de 294 500 euros. Cela prend notamment en compte l'enrichissement de l'offre festive et culturelle et l'augmentation des divers coûts de prestations, dont la sécurité et le nouveau dispositif de pavillons en dur.

Au Budget Primitif 2016, un montant de 200 000 euros a été voté pour cette manifestation, auxquels s'ajoutent 60 000 € de reports de crédits 2015. Il convient donc de prévoir l'inscription de 34 500 euros de crédits complémentaires, liés à une prochaine décision modificative, soit un total de 294 500 € représentant une baisse de 5% par rapport à 2015. Bien entendu, cette subvention ne sera versée qu'à concurrence du montant nécessaire à l'équilibre des opérations portées par Bordeaux Grands Evènements, sans pouvoir excéder 294 500 €. Par ailleurs, des moyens techniques seront mis en place par la Ville en régie pour une valeur estimée à 280 000 € (fourniture de barrières et tentes, mobilisation des services circulation, sécurité, espaces verts).

Aussi, je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- signer la convention dont le projet est ci-annexé,

- décider l'inscription en dépenses de la somme de 34 500 euros complémentaires (fonction 9 - sous fonction 95 - nature 6574) lors de la prochaine décision modificative,
- décider le versement à l'Association Bordeaux Grands Evènements de la somme de 294 500 euros dont le montant sera imputé sur la fonction 9 - sous fonction 95 - nature 6574.
- mettre en place des moyens techniques en régie pour une valeur estimée à 280 000€.

ADOpte A L'UNANIMITE

Non participation au vote de S.DELAUX, V.CALMELS, Y.DAVID, A.PIAZZA, M.BERNARD, N.GUENRO

M. LE MAIRE

Madame CALMELS ?

MME CALMELS

Il s'agit d'une délibération portant sur l'association Bordeaux grands événements pour l'organisation de « Bordeaux fête le Vin » du 23 au 26 juin prochain. Je vais aller vite. L'inauguration de la Cité du Vin qui est prévue le 31 mai sera la première pierre à l'édifice qui va se poursuivre avec cet événement, dont c'est la 10^e édition, qui devrait nous permettre d'accueillir 750 000 visiteurs. C'est une façon d'affirmer que la place de Bordeaux est toujours à la tête du réseau mondial des grandes capitales viticoles. Je rappelle d'ailleurs que les grandes capitales, les villes partenaires du réseau des *Great Wine Capitals* seront représentées. Je pense à Bilbao, Cape Town, Mainz, Mendoza, Porto, San Francisco et Valparaiso. Et puis les trois métropoles qui ont développé la Fête du Vin en prenant l'exemple de Bordeaux que sont Québec, Bruxelles et Hong Kong.

Très rapidement, on a présenté cette délibération à la Métropole en rappelant combien il s'agissait, là encore, de développer de l'innovation et notamment dans le domaine du numérique avec la mise en place d'un *pass* numérique qui remplacera le *pass* dégustation, mais qui en offre tous les avantages, qui limite la consommation de papier et qui permet le recueil de nombreuses données qui vont permettre d'améliorer l'expérience des visiteurs et des exposants pour les prochaines éditions.

C'est également, et je pense à souligner, le fait que nous avons renforcé le cadre urbain et le confort des événements avec des structures qui sont contemporaines et des conteneurs qui sont recyclés. Le caractère environnemental des structures est un sujet important et il est renforcé en plus par des habillages en bois densifié. Le budget prévisionnel de cette manifestation est de 2,4 millions d'euros et la participation de la Ville s'élèverait à 294 500 euros.

M. LE MAIRE

Merci, Monsieur HURMIC.

M. HURMIC

Monsieur le Maire, mes Chers Collègues, dans quelques semaines, deux événements majeurs vont mettre à l'honneur le monde du vin de Bordeaux, je veux parler de l'ouverture de la Cité du Vin le 1^{er} juin et la manifestation « Bordeaux fête le vin » du 23 à 26 juin prochain. Nous considérons que l'annonce faite la semaine dernière par Monsieur FARGES, le Président du CIVB, qui a fait part de sa volonté de sortir à terme des pesticides et de l'agrochimie ce qui est pour nous un événement majeur. Nous ne pouvons que nous satisfaire de voir enfin les professionnels reconnaître la dangerosité des produits et de l'impasse sanitaire, économique et environnementale dans laquelle est plongée la filière depuis trop longtemps, trop exposée aux risques encourus depuis des décennies par les vignerons, les salariés agricoles, les riverains ainsi que les consommateurs.

Aujourd'hui, sans une inflexion claire, c'est l'image de marque même des vins de Bordeaux qui va se ternir avec de graves conséquences économiques à craindre. Nous regrettons que les deux événements que je viens de citer ne mettent pas davantage l'accent sur ce virage, pas seulement sémantique espérons-le, qu'est en train de prendre la filière.

Pour citer la Fête du Vin, une petite place est faite au vin biologique. D'une part, il est représenté dans les stands des appellations, mais nous considérons qu'il faudrait davantage le mettre en valeur, car il n'a pas suffisamment de visibilité. Par ailleurs, la délibération évoque, je cite - Monsieur DELAUX, vous pouvez écouter - « une incursion des vins bio à Darwin le 25 juin ». Mais pourquoi une seule journée et confiné dans un espace à part sur la Rive droite à Darwin ? Car si l'on regarde le dictionnaire, le mot « incursion » est parfaitement défini, c'est quoi une incursion ? Celle que vous nous proposez. Une incursion, c'est soit une invasion armée très mobile, soit une arrivée inattendue et qu'on désapprouve, soit le fait de s'intéresser à un domaine que l'on connaît mal. Est-ce la définition que vous donnez de votre connaissance ou votre appétence au vin bio ? L'auteur de la délibération manque pour le moins d'enthousiasme quant au sort réservé au vin bio en utilisant ce mot « incursion ».

La Présidente du syndicat des vignerons bio d'Aquitaine n'est pas tout à fait convaincue par les efforts que vous affichez, je la cite, elle indique « Nous espérons une meilleure visibilité sur les quatre jours de la fête, mais c'est déjà mieux que rien ». On ne peut dire pas que l'enthousiasme soit au rendez-vous.

Le vin bio et naturel aura, selon nous, une place résiduelle. Il pourrait avoir une place centrale illustrant et relayant le virage audacieux récemment pris par la filière viticole. De même, et ça vaudra pour la deuxième délibération qui fait suite, de même la Cité du vin et ses 450 000 visiteurs annuels attendus, pourrait selon nous être une excellente vitrine de l'heureux virage pris par la filière à travers la promotion des viticultures biologiques, biodynamiques et naturelles.

Pour conclure, Bordeaux se positionne comme capital mondial du vin, permettez-nous d'émettre le vœu suivant « que Bordeaux devienne rapidement la capitale mondiale du vin bio ».

M. LE MAIRE

Monsieur GUENRO ?

M. GUENRO

Oui Monsieur le Maire, Chers Collègues. La Fête du vin 2016 va se dérouler dans un contexte assez exceptionnel avec l'inauguration de la Cité du Vin et aussi, comme l'a rappelé Pierre HURMIC, l'annonce récente par le Président du CIVB de la volonté des vins de Bordeaux de sortir des pesticides au moins à long terme. Même si beaucoup reste à faire, on ne peut que saluer ce changement total de positionnement, c'est une déclaration historique pour une institution qui, jusqu'ici, déclarait simplement que les viticulteurs ne traitaient pas par plaisir, mais par obligation. Même si cette annonce n'est pas encore une déclaration d'amour du CIVB pour la filière bio, elle marque à coup sûr un mouvement inéluctable de révolution des usages pour une viticulture jusqu'alors très consommatrice d'intrants dans un contexte où la demande exponentielle des consommateurs en vin bio et naturel obligera de toute façon les négociants à faire pression sur les producteurs.

Je crois cependant qu'il est du devoir de la Ville de Bordeaux et des autres financeurs de la Fête du vin - le Conseil régional d'Aquitaine et Bordeaux Métropole - d'accélérer ce mouvement. La présence, cette année, du bio Rive droite à Darwin avec l'appui de l'ONBA est un progrès bien sûr, mais c'est un progrès acquis en terre conquise. Darwin est déjà 100 % bio sur les vins tout le reste de l'année. C'est Rive gauche, auprès de la masse du public, que ces vins devraient surtout être mis en avant.

Pour 2018 et la prochaine Fête du vin, je vous propose que la Ville de Bordeaux demande au Conseil d'administration de BGE, à travers ses représentants, une présence massive des vins et viticulteurs bios sur les Quais Rive gauche à travers, par exemple, un pavillon d'honneur dédié au bio et au vin naturel. Ce serait une belle récompense et un signe d'encouragement et de cohérence pour tous ceux qui, parfois avec courage, ont accepté la remise en cause de leurs habitudes et jouent le difficile rôle de précurseurs.

M. LE MAIRE

Madame DELAUNAY ?

MME DELAUNAY

Très simplement et brièvement, je veux moi aussi saluer l'engagement récent, mais positif du CIVB et de son Président Bernard FARGES pour faire d'une part toute la lumière sur l'utilisation des pesticides, mais surtout pour prendre des mesures visant à réduire cette utilisation. Je veux également saluer les Députés girondins dans leur totalité pour les Députés de Gauche qui ont demandé au Parlement une commission d'enquête parlementaire pour que notre vignoble puisse sortir d'un possible opprobre sur l'utilisation des pesticides.

Aujourd'hui, nous devons faire la lumière, il était important que notre territoire se manifeste dans ce sens et c'est ce que nous avons fait autour de Gilles SAVARY. Je vous remercie.

M. LE MAIRE

M. COLOMBIER ?

M. COLOMBIER

Oui, Monsieur le Maire, nous voterons bien volontiers la subvention de cette manifestation. Je m'étonne néanmoins de la modicité - je l'avais fait remarquer en commission - de l'apport de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux, vu les retombées d'une telle manifestation, retombées économiques et retombées aussi commerciales pour le commerce entre autres bordelais. Je pense qu'une manifestation aussi emblématique que la Fête du vin, que le vin pour notre Ville, mais pour toute une région, pour notre Région doit être soutenue de manière plus efficace. Il en va de l'image que nous avons heureusement déjà acquise, l'image mondiale du vin de Bordeaux. Voilà, nous voterons bien entendu, des deux mains, cette participation déjà ici au Conseil municipal comme je l'ai votée bien sûr à la Métropole.

M. LE MAIRE

M. DELAUX ?

M. DELAUX

Bis repetita placent. Je vais donc en quelques mots reprendre ce que j'ai dit à la Métropole vendredi. 10^e édition bientôt 20 ans et remercier les viticulteurs, le négoce, le CIVB, la filière vin, sans qui cet évènement qui va réunir des centaines de milliers de personnes ne pourrait avoir lieu. Remercier aussi au passage tous nos partenaires privés qui nous permettent de l'autofinancer à 80 %.

Cette filière est importante. C'est notre richesse et quand je vous écoute, j'ai le sentiment que vous connaissez dans le fond assez mal le monde du vin. C'est vrai qu'il y a aujourd'hui un accent très fort qui est porté sur ces questions-là et les réponses qui ont été faites par Bernard FARGES ont été saluées par tous les acteurs : les acteurs politiques, Michèle DELAUNAY vient de le rappeler, mais aussi énormément dans la filière qui sont déjà dans une démarche et moi je trouve que cette position de Bernard FARGES est un encouragement à tous ceux, ils sont très nombreux, qui depuis déjà longtemps, ont évolué dans leurs pratiques culturelles. Ils sont très nombreux, contrairement à ce que vous avez évoqué, dans les pavillons situés en Rive gauche mélangés à leurs confrères qui ont, chacun, des processus plus ou moins avancés de culture, mais qui ont tous la volonté d'aller dans le bon sens. Par ailleurs, il a, je crois, porté une très forte incitation à ceux qui n'ont pas encore bougé à le faire, à le faire rapidement et dans les meilleures conditions.

Pour ce que vous dites sur Darwin, cela relève de vos pratiques habituelles. C'est-à-dire que chaque fois qu'on fait quelque chose, ce n'est pas bien, vous en avez eu l'idée, on n'en fait pas assez. On connaît bien la méthode, c'est vrai pour ça comme pour le reste. Notre partenariat avec Darwin, ce n'est pas quelque chose qu'on a repoussé sur la Rive droite, c'est quelque chose que l'on a choisi, partagé et justement pour mettre cet éclairage que vous appelez et que nous appelons avec vous à travers une manifestation qui sera très importante. L'ONBA va jouer deux fois la cinquième symphonie. Nous aurons là des participants bios qui sont très motivés et évidemment la Présidente souhaite que nous allions plus loin sur la présentation des vins bios. Nous partageons ce désir et nous souhaitons, nous aussi, au fur et à mesure lui donner plus de visibilité.

Je crois que Bernard FARGES a une démarche très importante. Nous sommes dans un mouvement très important. Comme j'ai eu souvent l'occasion de le dire, nous partageons tous le désir idéal du projet idéal, mais nous sommes dans l'action et quand on est dans l'action, on avance pas à pas, en construisant des choses et cette présence des vins bios cette année va dans ce sens-là. Pour répondre à la question de notre collègue COLOMBIER, la Chambre de Commerce, il y faut rajouter la mise à disposition de l'ensemble des bâtiments de la Chambre de Commerce qui ont une valeur de 50 000 euros, une valeur théorique, ce qui s'ajoute à la contribution en cash que vous avez sous les yeux.

M. LE MAIRE

Merci. Madame CALMELS.

MME CALMELS

Simplement, je voulais rappeler qu'effectivement la réduction des intrants et tout particulièrement des intrants phytosanitaires constitue un défi essentiel de la modernisation de la filière vitivinicole et qu'en l'occurrence, je crois que c'est bien de voir que le CIVB et les acteurs locaux sont en train de prendre le *leadership* sur les questions de viticulture innovante, en rappelant qu'on vit, notamment pour cette filière, dans un monde ouvert, dans un cadre de compétition mondialisée et je crois qu'on doit saluer cette volonté de reprendre le *leadership* sur l'innovation dans le domaine viticole.

M. LE MAIRE

Je salue, à mon tour, l'initiative du Président FARGES qui est courageuse et visionnaire et je suis convaincu qu'elle changera rapidement les pratiques culturelles. Quant à la présence des vins bios dans la Fête du vin, Monsieur DELAUX a dit ce qu'il fallait en penser. Je rappelle qu'un des messages quand même à la fois de la Fête du vin et d'autre part de la Cité du vin, j'aimerais qu'on le rappelle régulièrement, c'est de déguster le vin avec modération.

Pas d'oppositions à cette délibération ? Merci.

MME MIGLIORE

Délibération 130 « Fondation pour la culture et les civilisations du vin. Organisation de l'inauguration de la cité du vin le 31 mai 2016. Subvention de fonctionnement ».

BORDEAUX FÊTE LE VIN 2016

RECETTES	TTC		HORS TVA	HT 20%
COLLECTIVITES TERRITORIALES	500 500,00 €		500 500,00 €	
Mairie de Bordeaux	294 500,00 €		294 500,00 €	
Bordeaux Métropole	120 000,00 €		120 000,00 €	
Conseil Régional Aquitaine	86 000,00 €		86 000,00 €	
INSTITUTIONNELS ECONOMIQUES	519 600,00 €			433 000,00 €
CIVB	420 000,00 €			350 000,00 €
VINEXPO	54 000,00 €			45 000,00 €
CCI Bordeaux	45 600,00 €			38 000,00 €
EXPOSANTS VILLAGES 1,2 et 3	303 960,00 €		- €	253 300,00 €
PARTENARIATS ET MECENAT	379 440,00 €		- €	299 533,33 €
Abatilles, Aéroport de Bordeaux				
BPACA, Sorbet d'amour, Lyonnaise				
Caisse d'Epargne, Casino de Bordeaux				
EDF, Eiffage, ERDF, France Boissons, Kéolis				
Quai des marques, Bernard Magrez				
VENTES AU GRAND PUBLIC	734 250,00 €			611 875,00 €
PASS 1855	29 250,00 €			24 375,00 €
PASS DEGUSTATION	705 000,00 €			587 500,00 €
15.000 pass en prévente à 15 euros TTC	225 000,00 €			187 500,00 €
2.500 pass partenaires à 10 euros HT	30 000,00 €			25 000,00 €
22.500 pass grand public à 20 euros TTC	450 000,00 €			375 000,00 €
TOTAL RECETTES	2 437 750,00 €	- €	500 500,00 €	1 597 708,33 €
TOTAL RECETTES HT			2 098 208,33 €	

BORDEAUX FÊTE LE VIN 2016

DEPENSES	BUDGET TTC	HORS TVA	HT 20%	HT 10%	HT 5,5%
PRESTATION TECHNIQUE	605 011,50 €	0,00 €	504 176,25 €		0,00 €
HONORAIRES PRESTATAIRE	117 215,71 €	0,00 €	97 679,76 €	0,00 €	0,00 €
SECURITE MEDECINE GARDIENNAGE	195 855,68 €	0,00 €	163 213,07 €	0,00 €	0,00 €
LOGISTIQUE GENERALE	150 772,68 €	0,00 €	125 643,90 €	0,00 €	0,00 €
PRODUCTION TECHNIQUE	81 300,00 €	0,00 €	67 750,00 €	0,00 €	0,00 €
FRAIS DE REGIE	20 622,00 €	0,00 €	17 185,00 €	0,00 €	0,00 €
SIGNALETIQUE	30 965,42 €	0,00 €	25 804,52 €	0,00 €	0,00 €
ASSURANCES ET DROITS	8 280,00 €	0,00 €	6 900,00 €	0,00 €	0,00 €
PAVILLONS VILLAGES	529 688,46 €	0,00 €	441 182,05 €		0,00 €
LA ROUTE DES VINS	183 801,60 €	0,00 €	153 168,00 €	0,00 €	0,00 €
MILLESIMES ou NEGOCES	103 706,89 €	0,00 €	86 422,41 €	0,00 €	0,00 €
PAVILLONS INSTITUTIONNELS	17 034,00 €	0,00 €	14 195,00 €	0,00 €	0,00 €
PAVILLONS PARTENAIRES	23 854,80 €	0,00 €	19 654,00 €	0,00 €	0,00 €
GASTRONOMIE ETALS DU TERROIR	68 087,98 €	0,00 €	56 739,98 €	0,00 €	0,00 €
BARS ET SCENE VILLAGE 3	14 260,20 €	0,00 €	11 883,50 €	0,00 €	0,00 €
VILLAGE 3 TOURISME ANIMATIONS	34 394,40 €	0,00 €	28 662,00 €	0,00 €	0,00 €
DISPOSITIF GUICHETS PASS	69 115,22 €	0,00 €	57 596,02 €	0,00 €	0,00 €
ESPACE PRESSE ET COMMISSARIAT	15 433,37 €	0,00 €	12 861,14 €	0,00 €	0,00 €
ANIMATIONS ET SPECTACLES.	387 712,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	367 500,00 €
SPECTACLE SON ET IMAGES	168 800,00 €				160 000,00 €
FEUX D'ARTIFICE	84 400,00 €				80 000,00 €
EXPOSITIONS PROJETS MIROIR EAU	91 785,00 €				87 000,00 €
CONCERTS	42 727,50 €				40 500,00 €
PASS DEGUSTATIONS	449 220,00 €	0,00 €	374 350,00 €	0,00 €	0,00 €
PASS GRAND PUBLIC: verres, étuis, vins	427 620,00 €		356 350,00 €		
PASSEPORT GRANDS CRUS CLASSES	21 600,00 €		18 000,00 €		
RECEPTIF PARTENAIRES	74 500,00 €	0,00 €	30 000,00 €	35 000,00 €	0,00 €
SOIREE 1855	38 500,00 €			35 000,00 €	0,00 €
RECEPTIFS: JURADE, FLEUR, GABRIEL	36 000,00 €		30 000,00 €		0,00 €
COMMUNICATION	94 976,81 €	0,00 €	79 147,34 €	0,00 €	0,00 €
PARTENARIAT SUD OUEST	41 640,00 €	0,00 €	34 700,00 €	0,00 €	0,00 €
AUTRES PRESTATIONS COMMUNICATION	48 000,00 €	0,00 €	40 000,00 €	0,00 €	0,00 €
SIGNALETIQUE	2 936,81 €	0,00 €	2 447,34 €	0,00 €	0,00 €
RECEPTIONS. DEPLACEMENTS. SEMINAIRES	2 400,00 €	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
ORGANISATION GENERALE BGE	296 640,74 €	151 040,74 €	59 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Masse salariale BGE + stagiaires	151 040,74 €	151 040,74 €			
Fonctionnement administratif	70 800,00 €		59 000,00 €		
Provision pour imprévus (environ 3 %)	74 800,00 €				
TOTAL DEPENSES	2 437 750,00 €	151 040,74 €	1 487 855,64 €	35 000,00 €	367 500,00 €
RESULTAT	0,00 €				

**CONVENTION DE PARTENARIAT
ENTRE LA VILLE DE BORDEAUX ET
L'ASSOCIATION BORDEAUX GRANDS EVENEMENTS
BORDEAUX FETE LE VIN 2016**

Entre

La Ville de Bordeaux, Hôtel de Ville, Place Pey Berland, 33077 Bordeaux cedex, représentée par son Maire, Monsieur Alain JUPPE, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal, en date du et reçue à la Préfecture le,

et

L'association Bordeaux Grands Evènements, 42 allées d'Orléans 33000 Bordeaux, représentée par son Président, Monsieur Stéphan DELAUX, autorisé par statuts,

- Expose -

La politique générale d'aide aux associations de la ville de Bordeaux fait l'objet de convention de partenariat qui définissent les objectifs et les moyens de l'association, les conditions matérielles et financières de l'aide apportée par la Ville ainsi que les engagements des deux parties.

Considérant

Que l'association Bordeaux Grands Evènements domiciliée au 42 allées d'Orléans à Bordeaux dont les statuts ont été approuvés le 2 décembre 2005 et dont la déclaration a été reçue en Préfecture de Gironde le 13 janvier 2006, exerce une activité de création, d'organisation et de suivi de grands évènements destinés au grand public présentant un intérêt communal propre,

Il a été convenu :

Article 1 : Objet de la convention

L'association Bordeaux Grands Evènements est le pivot de l'organisation de la manifestation « Bordeaux Fête le Vin » prévue du 23 au 26 juin 2016.

La présente convention a pour objet de définir les objectifs et les moyens mis en œuvre par l'association Bordeaux Grands Evènements ainsi que les modalités de versement de la participation financière de la Ville.

Article 2 : Objectifs et moyens mis en oeuvre

Pour cette nouvelle édition de « Bordeaux Fête le Vin », l'association Bordeaux Grands Evènements vise à conforter le développement et le rayonnement de cette manifestation.

Les orientations générales sont les suivantes :

- accroître le rayonnement de cet évènement comme l'un des principaux rendez-vous festifs et populaires sur le plan national et international
- capitaliser sur l'inscription de la ville au Patrimoine Mondial de l'Unesco,
- participer à l'animation des échanges culturels et économiques avec les 10 villes invitées d'honneur de cette édition 2016 afin de conforter l'image de Bordeaux comme capitale mondiale des vins,
- attacher une place importante à la sécurité des biens et des personnes.

Un document de présentation générale de l'édition 2016 est annexé à la présente convention.

Article 3 – Participation de la Ville

Le plan de financement prévisionnel de « Bordeaux Fête le Vin », ci-après annexé, s'établit aujourd'hui à 2 437 750.00 €

La Ville de Bordeaux versera à l'association Bordeaux Grands Evènements une participation financière de 294 500 euros maximum pour contribuer à cette manifestation.

Par ailleurs, des moyens techniques seront mis en place par la Ville en régie pour une valeur estimée à 280 000.00 €.

Article 4 – Modalités de versement de la subvention

La subvention de la Ville sera versée de la façon suivante :

- 200 000.00 € à la signature de la présente convention,
- 94 500.00 € seront versés sur présentation du bilan financier définitif de la manifestation. Il sera égal au montant nécessaire à l'équilibre financier de la manifestation en recettes/dépenses et ne pourra être supérieur à 94 500 €.

Dans le cas où les dépenses réelles seraient inférieures à la dépense subventionnable, la participation de la Ville sera réduite au prorata de l'équilibre. Le bénéficiaire s'engage à rembourser à la Ville les sommes déjà versées qui viendraient en excédent du montant définitif de la participation municipale.

Elle sera créditée au compte de l'association Bordeaux Grands Evènements n° 10057 19011 00039763601 49 - établissement : C.I.C. Société Bordelaise - agence Bordeaux Chapeau Rouge.

Article 5 – Conditions générales

L'association Bordeaux Grands Evènements s'engage :

- 1/ à pratiquer une liberté d'adhésion et d'éligibilité de l'ensemble de ses membres à ses instances dirigeantes,
- 2/ à déclarer sous 3 mois, à la Ville, tous changements intervenus dans son conseil d'administration,
- 3/ à ne pas reverser tout ou partie de la subvention à d'autres associations, sociétés, collectivités ou personnes de toute nature,
- 4/ à adopter un cadre budgétaire et comptable conforme au plan comptable général,
- 5/ à rappeler sur l'ensemble de ses outils d'information ou de communication et sur les supports qu'elle estimera les plus adaptés, l'aide que lui apporte la mairie, soit sous la forme de la présence du logo municipal, soit sous la forme du texte suivant : « association soutenue par la Mairie de Bordeaux ».

Article 6 – Condition de renouvellement

La présente convention est conclue pour l'année 2016. Toute reconduction tacite est exclue. Le cas échéant, une nouvelle convention devra intervenir pour une nouvelle période.

Article 7 – Condition de résiliation

En cas de non-respect par l'association Bordeaux Grands Evènements de l'une des quelconques dispositions prévues aux présentes, la convention pourra être résiliée de plein droit par la Ville de Bordeaux, à l'expiration d'un délai de 15 jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

La présente convention sera résiliée de plein droit sans préavis, ni indemnité en cas de redressement ou de liquidation judiciaire ou d'insolvabilité notoire de l'association Bordeaux Grands Evènements.

Article 8 – Contrôle de la Ville sur l'association

Conformément à l'article L1611-4 du Code général des collectivités territoriales, l'association Bordeaux Grands Evènements s'engage à communiquer aux fins de vérification par des délégués mandatés par le maire :

- une copie certifiée de son budget,
- une copie certifiée de ses comptes (bilans et compte de résultat) pour l'exercice écoulé (la certification doit se conformer aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, notamment les décrets du 27/03/1993 et 1/03/1984),
- tout document faisant connaître les résultats de son activité,

La Ville de Bordeaux s'interdit de s'immiscer dans l'affectation précise de la subvention accordée, néanmoins, les deux parties à la présente convention prévoient de tenir toute réunion utile à l'organisation et à l'évaluation de la manifestation à venir.

Article 9 – Droits de timbre et d'enregistrement

Les frais éventuels des présentes seront à la charge de l'association Bordeaux Grands Evènements.

Article 10 – Election de juridiction

Les deux parties conviennent que les tribunaux compétents relatifs à l'application de la présente convention sont ceux siégeant à Bordeaux.

Article 11 – Election de domicile

Pour l'exécution des présentes, il est fait élection de domicile à savoir :

- par la Ville de Bordeaux, en l'Hôtel de Ville,
- par l'association Bordeaux Grands Evènements, 42 allées d'Orléans à Bordeaux.

Fait à Bordeaux en 4 exemplaires, le

**Pour la Ville de Bordeaux,
le Maire**

**Pour l'association Bordeaux Grands Evènements,
le Président**

Alain JUPPÉ

Stephan DELAUX



BORDEAUX FÊTE LE VIN : 23 > 26 JUIN 2016

BORDEAUX, CAPITALE MONDIALE DU VIN 10^{ème} EDITION, 10 VILLES INVITEES

Pour fêter sa 10^{ème} édition, *Bordeaux Fête le Vin* a souhaité inviter 10 villes avec lesquelles Bordeaux entretient des relations privilégiées :

- **7 villes du Réseau des Great Wine Capitals** [

- o Bilbao, Rioja - Espagne
- o Cape Town, Cape winelands - Afrique du Sud
- o Mainz, Rheinhessen - Allemagne
- o Mendoza - Argentine
- o Porto - Portugal
- o San Francisco, Napa Valley - USA
- o Valparaiso, Casablanca valle - Chili

Ces villes, toutes situées au cœur de régions viticoles prestigieuses, ont constitué un réseau en 1999 à l'initiative de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux, le Réseau des Capitales de Grands Vignobles (Great Wine Capitals Global Network).

Le Réseau valorise les ressources patrimoniales et touristiques de ces régions et décerne tous les ans des récompenses internationales, les « Best Of Wine Tourism » pour distinguer les propriétés qui reçoivent le mieux le public.

Un guide recense l'ensemble des lauréats dans le monde ; il sera distribué gracieusement sur le Pavillon du Réseau.

Depuis quelques semaines, un nouveau membre a rejoint le Réseau : Adelaïde, en Australie, destination sur laquelle des informations seront disponibles sur le Pavillon de Great Wine Capitals.

- **Québec, Bruxelles et Hong-kong** sont les trois villes avec lesquelles Bordeaux Grands Evénements, la CCIB et le CIVB ont développé depuis plusieurs années des « Fêtes du Vin » inspirées par l'exemple bordelais : « *Bordeaux Fête le Vin à Québec* » en août, « *Eat ! Brussels, drink ! Bordeaux* » en septembre et « *Hong-Kong Wine and Dine Festival* » en octobre.

Ces dix villes présenteront leurs ressources touristiques, culturelles ou gastronomiques dans des pavillons situés sur les quais, au cœur du Village 1 (niveau Porte Cailhau).

Plusieurs temps forts artistiques (musique, arts plastiques ou cinéma) contribueront également à les fêter durant ces quatre jours.

Quelques semaines après l'ouverture de la Cité du Vin, cette présence conjointe de ces dix villes

confortera la position de Bordeaux en tant que « capitale mondiale du vin ».



2016 : LES NOUVEAUTES DU CRU 2016

Les habitués de Bordeaux Fête le Vin remarqueront plusieurs changements cette année, et notamment deux importantes nouveautés :

- **Un univers plus urbain et contemporain** avec une montée en gamme des infrastructures pour célébrer la 10^{ième} édition. Les tentes et chapiteaux qui abritaient les divers pavillons de dégustations feront place à des containers recyclés, habillés de bois densifié, plus contemporains, plus urbains et offrant un plus grand confort de dégustation.
- **Bordeaux Fête le Vin à l'ère du numérique.** Le « Pass Dégustation », avec son carnet de tickets à détacher sur chacun des stands dédiés aux dégustations, a fait beaucoup pour la notoriété de la Fête du Vin. S'il avait son charme, il devenait difficilement défendable au moment où la Fête revendique son exemplarité en matière de développement durable. **Les visiteurs se verront donc proposer un Pass numérique** grâce à la technologie RFID (Radio Fréquence Identification). D'un usage plus pratique, ce nouveau Pass offrira les mêmes avantages: 13 dégustations et beaucoup de découvertes...

La Place des Quinconces étant mobilisée cette année par l'accueil de la fan zone de l'Euro 2016, le Bordeaux Music Festival de Bordeaux Fête le Vin n'aura cette année pas lieu dans son format habituel. Des propositions musicales et artistiques plus intimistes mais tout aussi alléchantes trouveront leur place dans divers lieux, sur la rive gauche et la rive droite.



2016 : ANNEE ECORESPONSABLE

En cohérence avec la charte éco-manifestation de la Ville de Bordeaux, Bordeaux Fête le Vin applique depuis quatre ans une démarche « écoresponsable ».

Du tri sélectif déjà mis en place en 2014, à la protection des espaces verts en passant par l'incitation à délaissier sa voiture au profit des transports en commun et du vélo, les initiatives se multiplient pour tendre vers une manifestation de plus en plus « vertueuse ».

La mesure 2016 la plus emblématique est sans doute l'abandon du « Pass » papier remplacé par un « Pass » numérique qui permettra de surcroît de recueillir de précieuses données sur la fréquentation d'un événement majeur de Bordeaux.

Un « Pass Dégustation » sous forme de carte à puce

Bordeaux Fête le Vin a choisi pour la première fois de faire appel à une solution technologique plébiscitée lors des grands événements internationaux, le contrôle d'accès et le paiement dématérialisé à travers une puce RFID (Radio Fréquence Identification). La société Intellitix, leader dans le domaine (UEFA Champion League, Garorock...) sera chargée de développer cette carte.

Le « Pass Dégustation », que les habitués de la Fête du Vin connaissent bien, donnant accès à treize dégustations sur les pavillons, aura désormais l'apparence d'une carte à puce, et chaque pavillon sera équipé de neuf lecteurs de puce RFID afin de faciliter les flux.

Ce pass numérique, grande innovation de ce cru 2016, s'inscrit plus largement dans un dispositif visant à limiter le nombre et la taille des supports papiers, avant, pendant et après la fête. La communication s'appuiera de plus en plus fortement sur le site internet (sur lequel il sera possible de télécharger le programme) et sur les réseaux sociaux.

Enfin, une appli numérique spécifique sera développée avec le concours de la société bordelaise NFC Interactive, en partenariat avec ERDF.

Une incitation à opter pour des modes de transports alternatifs

Grâce au parrainage de Bordeaux-Métropole et au partenariat avec Keolis, un ticket de tram gratuit – inclus dans le « Pass Dégustation » – incitera chacun à laisser sa voiture au garage. Les quais de Bordeaux, lieux de la manifestation, sont particulièrement bien desservis par le réseau de tramway TBM (lignes A, B et C) dont les fréquences seront augmentées et prolongées en soirée pendant les quatre jours. Les autobus et le Batcub Tbm (navette fluviale joignant les deux rives de la Garonne) viennent compléter ce dispositif.

Outre la mise à disposition de VCub (vélos en libre-service de Bordeaux Métropole) aux habituels emplacements, 14 arceaux supplémentaires installés entre les allées d'Orléans et les allées de Munich pourront accueillir 112 vélos. Au total, ce sont 2500 places de vélo qui seront mises à disposition des visiteurs.

Côté acteurs de la manifestation, le nombre de places du parking exposants sera limité pour inciter ceux-ci à emprunter les transports en commun.

Une attention particulière portée aux personnes à mobilité réduite

En complément à ce dispositif mobilité, l'accès de Bordeaux Fête le Vin aux personnes à mobilité réduite n'a pas été oublié. Tous les parkings publics environnants leur seront accessibles et deux arrêts minute ont été prévus.

Les sanitaires seront aux normes (rampe d'accès à inclinaison de 5% et palier réglementaire de retournement) de même que les guichets et les comptoirs. Ces espaces seront indiqués par une signalétique dédiée.

Un espace protégé leur sera réservé Place de la Bourse pendant les spectacles de son et lumière et les feux d'artifice.

Une éco-manifestation à tous les niveaux d'équipement

D'une manière générale, priorité est donnée aux matériaux recyclés (vaisselle en verre ou en carton) et aux appareils économes en énergie (groupes électrogènes, lampes à LED...).

Des panneaux en bois et des filets brise-vue seront utilisés pour clôturer le site, et les bâches signalétiques seront réutilisables

Une meilleure gestion de l'eau et une dégustation raisonnable

Un soin particulier a été apporté à la gestion de l'eau pendant la durée de la manifestation. Des rince-verres avec bouton poussoir sont mis à la disposition du public à plusieurs endroits du site.

Bordeaux Fête le Vin a vocation à faire découvrir quelque 80 appellations de notre riche terroir pendant quatre jours. En 2014, on estime à 650 000 le nombre de dégustations réalisées pendant quatre jours. Cette grande fête du vin reste avant tout une fête « à déguster » et s'inscrit dans une démarche de consommation responsable. Fruit d'un partenariat avec l'association « Vin & Société », un espace de prévention des risques liés à la consommation d'alcool mettra à la disposition des visiteurs des éthylotests. L'incitation à prendre les transports en commun pour se rendre à la fête va dans le même sens.

Les autres dispositifs prévus

Gestion des déchets et nettoyage du site : de nombreux containers poubelles seront présents sur le site et à la disposition des exposants (tri sélectif). La collecte des déchets sera assurée en permanence par le service propreté de la Ville de Bordeaux pendant les quatre jours. Un nettoyage est par ailleurs prévu tous les soirs après une heure du matin

Protection des espaces verts : une attention particulière est accordée aux espaces naturels autour du site qui seront tous protégés par des barrières.



UNE FÊTE A DEGUSTER

VILLAGES 1 ET 2 : LA ROUTE DES VINS

Sur une véritable « route des vins à ciel ouvert » de 2 km en bordure de Garonne, les centaines de milliers de visiteurs attendus iront à la rencontre des vignerons et négociants du Bordelais et pourront déguster leurs vins grâce au « **Pass Dégustation** ».

Ce sont près de 80 appellations qui les accueilleront dans des « bars à vins éphémères » tenus par les viticulteurs et négociants, et à l'esthétique totalement repensée pour cette 10^{ème} édition.

8 PAVILLONS APPELLATIONS

Rencontrer les viticulteurs et déguster une large gamme de vins

Saint-Emilion – Pomerol – Fronsac

Sur ce pavillon, le visiteur aura la possibilité de découvrir les vins rouges de 10 appellations dont la simple énumération est une invitation immédiate à l'élégance et au plaisir : Saint-Emilion, Saint-Emilion Grand Cru, Lussac Saint-Emilion, Puisseguin Saint-Emilion, Montagne Saint-Emilion, Saint-Georges Saint-Emilion, Pomerol, Lalande de Pomerol, Fronsac et Canon Fronsac.

Médoc et Graves

Les terroirs du Médoc et des Graves s'étendent sur plus de 160 kilomètres le long de la rive gauche de la Garonne. Les différentes appellations produites sur ces terroirs seront proposées en dégustation sur ce pavillon : Médoc, Haut-Médoc, Saint-Estèphe, Pauillac, Saint-Julien, Listrac-Médoc, Moulis, Margaux, Pessac-Léognan et Graves.

Rosés de Bordeaux – Bordeaux Blanc – Entre-Deux-Mers – Crémant de Bordeaux

Ce Pavillon invitera les visiteurs à déguster des vins gourmands, fruités et légers représentatifs des appellations Bordeaux Blanc, Entre-Deux-Mers, Bordeaux Rosé, Bordeaux Clairet et Crémant de Bordeaux.

Bordeaux Rouge – Bordeaux Supérieur Rouge

Ce Pavillon regroupe les vins en Appellations Bordeaux rouge et Bordeaux Supérieur rouge qui représentent environ 40% de la production du vignoble girondin et s'étendent sur 47 000 hectares. Ces vins peuvent être produits rive droite, comme rive gauche, dans des terroirs et sous des microclimats très divers. Leur personnalité dépend étroitement du terroir dont ils sont issus et une homogénéité qualitative règne entre ces appellations.

Côtes de Bordeaux

Le Pavillon des Côtes de Bordeaux regroupe 7 appellations à forte personnalité : Blaye - Côtes de Bordeaux, Cadillac - Côtes de Bordeaux, Castillon - Côtes de Bordeaux, Francs - Côtes de Bordeaux, fédérées dans l'Union des Côtes de Bordeaux. Les Côtes de Bourg, Graves de Vayres et Sainte-Foy Bordeaux seront également proposées à la dégustation sur ce pavillon.

Sweet Bordeaux

Les Sweet Bordeaux regroupent 10 appellations de vins blancs doux et fruités produits sur les rives de la

Garonne : Sauternes, Barsac, Sainte-Croix-du-Mont, Loupiac, Cadillac, Premières Côtes de Bordeaux, Graves Supérieures, Côtes de Bordeaux Saint-Macaire, Cérons et Bordeaux Supérieur.

Les Grandes Marques des Maisons de Négocce

Un vin de marque permet à une Maison de négoce d'exprimer tout son savoir-faire dans le métier traditionnel du « Négocce-Eleveur ». Ce Pavillon fera découvrir les grandes Marques de Bordeaux et de Libourne à travers une large sélection de vins de marque issue des différentes appellations de la région, que ce soit en rouge, blanc sec ou liquoreux, rosé et crémant.

Vins d'Aquitaine

Cette année, le pavillon s'ouvre aux vins de la nouvelle région Aquitaine – Limousin – Poitou-Charentes. Bergerac, Buzet, Saussignac, Haut-Poitou, Côtes de Duras, Montravel, Madiran, Pécharmant, Côtes du Marmandais, Monbazillac, Vins de Pays Charentais... autant d'appellations à découvrir.

4 PAVILLONS MILLESIME

Rencontrer les négociants bordelais et déguster leurs nombreuses marques

Mouton Cadet (Baron Philippe de Rothschild)

En 1930, le Baron Philippe de Rothschild, héritier de l'illustre Château Mouton Rothschild, donne naissance à la marque Mouton Cadet, aujourd'hui présente dans plus de 150 pays.

Issu de la rencontre entre un terroir d'exception et la passion du Baron Philippe de Rothschild, Mouton Cadet a su, au fil des ans, manier qualité, prestige et savoir-faire pour donner un vin expressif et séduisant. Aujourd'hui, Mouton Cadet est une référence mondiale des vins de Bordeaux d'Appellation d'Origine Contrôlée.

Mouton Cadet allie la variété des couleurs à la richesse des caractéristiques aromatiques de chaque appellation. La gamme traditionnelle comprend Mouton Cadet rouge, Mouton Cadet blanc, le Rosé de Mouton Cadet et Mouton Cadet Sauvignon Blanc. La gamme complémentaire des Réserve Mouton Cadet a été développée pour répondre à la diversité et à l'évolution des goûts des consommateurs (Réserve Mouton Cadet AOC : Bordeaux, Médoc, Saint-Emilion, Graves Rouge, Graves Blanc, Sauternes).

Baron de Lestac (Castel)

Baron de Lestac est le fruit de la rencontre entre l'homme et le terroir Bordelais d'une qualité reconnue. Il transmet toutes les subtilités de ce terroir à travers ses différents cépages sélectionnés, récoltés puis assemblés par le maître de chais.

Baron de Lestac offre un vin de caractère, riche de son héritage. Il se nourrit de la diversité des sols (Graves, argile et calcaire), d'un climat tempéré et de son élevage en fûts de chêne.

Viticulteurs, vigneron, tonneliers, maître de chais, œnologue, cavistes et tant d'autres mettent leur savoir-faire, leur passion, leur exigence au service de ce vin. Le Pavillon Baron de Lestac fera découvrir le résultat de ces élégants mariages à travers leurs 3 couleurs.

Cordier

Fondée en 1886 par Désiré Cordier, personnage visionnaire et emblématique, la Maison Cordier est présente en France et à l'international.

A travers son histoire de propriétaires de Grands Crus de Bordeaux, la Maison Cordier a construit son image autour de valeurs qui l'animent aujourd'hui : perfection, tradition et avant-gardisme. Avec une sélection rigoureuse de vins contemporains et de Châteaux elle exprime le meilleur du vignoble de Bordeaux. Les visiteurs retrouveront parmi les vins de la Maison Cordier, une sélection qualitative issue

des plus belles appellations de Bordeaux

Millésima

Négociant en vins à Bordeaux depuis 1983, Millésima est le leader européen de la vente à distance de grands vins auprès de 80 000 clients particuliers dans plus de 120 pays.

Millésima fera découvrir, à l'occasion de Bordeaux Fête le Vin, l'intimité des grands crus et le fonctionnement unique du négoce bordelais, pièce maîtresse de l'histoire du développement économique et culturel de Bordeaux.

Désireuse de partager avec le grand public son univers, Millésima ouvrira ses chais, datant de 1840, pour des visites lors de Bordeaux Fête le Vin : un cadre exceptionnel intimement lié à l'histoire viticole bordelaise, un sublime écrin où vieillissent plus de 2 millions de bouteilles en provenance directe des propriétés. Le public y découvrira également la Bibliothèque impériale, qui abrite une collection unique au monde de plus de 12 000 grands formats de crus classés, du Double magnum jusqu'au Nabuchodonosor.

Infos pratiques

Visites incluses dans le Pass Dégustation. Inscription sur <http://event.millesima.fr>

Visites guidées des chais toutes les 30 mn, 1er départ à 12h00, dernier départ à 18h30.

Navettes en petit train vers les chais au départ des Quinconces toutes les 30 minutes dès 11h30 et jusqu'à 18h30.

Sur place, espace Garden Party : restauration en plein air et dégustation payante. Ouvert de 12h à 18h.

Français, Anglais, Allemand

Millésima, 87 quai de Paludate, Bordeaux.

LE PAVILLON DE L'ÉCOLE DU VIN DE BORDEAUX : APPRENDRE TOUT EN S'AMUSANT

Présente depuis de nombreuses années sur la manifestation, l'École du Vin de Bordeaux (CIVB) offre un contenu innovant à chaque édition et invite le public à vivre des expériences inédites sur son pavillon situé au cœur du Village 2 (niveau Quinconces).

L'école du vin propose quotidiennement :

6 Ateliers initiations : 3 ateliers entre 11h et 13h et 3 ateliers entre 16h15 et 18h15

2 Ateliers arômes : de 13h15 à 14h30

2 Ateliers assemblage : de 14h45 à 16h00

3 Ateliers accords mets & vins : de 18h30 à 20h30

4 Ateliers rock'n wine : de 20h45 à 23h30

Le Pass dégustation comprend l'inscription à 1 atelier.

Sur ce même Pavillon, le visiteur pourra également suivre un **parcours pédagogique**, allant de la vigne à l'apprentissage de quelques codes de la dégustation.

L'École du Vin de Bordeaux réalisera parallèlement des **ateliers dégustation spécifiques** entre 14h et 19h **sur les Pavillons des appellations bordelaises** (Bordeaux & Bordeaux supérieur, Médoc & Graves, Côtes, Saint-Emilion/Pomerol/Fronsac et **sur le Pavillon du négoce**.

VILLAGE 3 : LE VILLAGE GOURMAND DU SUD-OUEST

Au cœur des Villages 1 et 2, Sorbet d'Amour et Eaux des Abatilles vous proposeront des glaces et de l'eau pour vous rafraîchir.

Mais c'est au cœur du Village 3 que la Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, partenaire de la 1^{ère} heure de Bordeaux Fête le Vin, sera cette année encore au centre de la fête, à travers le Village Gourmand du Sud-Ouest. Les producteurs et artisans régionaux sélectionnés auront à cœur de valoriser la qualité de leurs produits et leur savoir-faire à l'occasion des 10 ans de la manifestation.

Ils proposeront une restauration régionale diversifiée de qualité : charcuterie, salaison, huîtres, pain, pâtisserie, glace artisanale...

Cette opération de promotion et de valorisation des produits régionaux est coordonnée par l'AAPrA (Agence Aquitaine de Promotion Agroalimentaire).

Aux côtés des producteurs, un Bar à jus de fruits proposera des jus de pomme et de pomme/kiwi provenant de la région, et les visiteurs pourront également profiter d'un en-cas ou d'un dessert auprès d'un stand crêpes maison / gaufres/ boissons.



QUATRE PASS POUR VIVRE LA FÊTE

LE « PASS DEGUSTATION », SESAME DE LA FÊTE DU VIN

Si l'accès aux différents Villages installés le long des quais est libre et gratuit, le « **Pass Dégustation** » est **l'outil indispensable pour découvrir et déguster** la qualité et la diversité des vins de Bordeaux et d'Aquitaine.

On peut se le procurer de deux manières :

- au tarif de 16 euros* (dont 1 euro de caution) en prévente, à partir de fin mars sur le site Internet de la manifestation www.bordeauxfetelevin.com
- au tarif de 21 euros* (dont 1 euro de caution) aux guichets de la Fête du Vin à compter du 21 juin

Le « Pass Dégustation » donne droit pendant ces 4 jours :

- **1 verre à dégustation et son étui porte-verre**
- **13 dégustations sur les Pavillons, soit 1 dégustation sur chacun des Pavillons (11 au total) et 2 dégustations « Coup de Cœur » à choisir**
 - Sweet Bordeaux
 - Saint-Emilion – Pomerol – Fronsac
 - Côtes de Bordeaux
 - Les Grandes Marques des Maisons de Négoce
 - Médoc et Graves
 - Bordeaux Rouge et Bordeaux Supérieur Rouge
 - Rosés de Bordeaux, Bordeaux Blanc, Entre-Deux-Mers, Crémant de Bordeaux
 - Vins d'Aquitaine
 - Baron de Lestac (Castel)
 - Cordier
 - Mouton Cadet (Baron Philippe de Rothschild)
- **1 Atelier Dégustation à l'École du Vin de Bordeaux**, installée au cœur de la Fête
- **1 ticket TBC valable une journée**

De nombreux avantages, réductions ou offres privilèges seront également proposés par les partenaires de la manifestation aux détenteurs du Pass : Office de Tourisme et de Congrès de Bordeaux Métropole, Millésima, Musée National des Douanes, Inno'Vin, Sud Ouest, Terre de Vins, Casino-Théâtre Barrière, Chambre d'Agriculture, Institut Culturel Bernard Magrez, Quai des Marques ...

** La caution de 1 euro sera remboursée sur restitution de la carte électronique (au guichet Quinconces sur les Quais, pendant la manifestation, ou à l'Office de Tourisme, à l'issue de la manifestation et jusqu'au 1^{er} juillet).*

LE « PASSEPORT GRANDS CRUS CLASSES 1855 » L'OCCASION DE DEGUSTER DES VINS ISSUS DU PRESTIGIEUX CLASSEMENT DE 1855

Le « Passeport Grands Crus Classés 1855 » propose de découvrir les typicités des terroirs des grands vins rouges du Médoc (Haut-Médoc, Margaux, Saint-Julien, Pauillac et Saint-Estèphe) et des grands vins liquoreux de Sauternes et Barsac.

Le Passeport proposera un échantillon de dégustations allant des Premiers Grands Crus prestigieux jusqu'aux Cinquièmes. Ils seront présentés et commentés par leurs propriétaires.

Infos pratiques

Jeudi 23 et vendredi 24 (18h > 20h) et samedi 25 (15h > 17h) dans les salons du Palais de la Bourse, lieu de naissance du célèbre Classement des Vins de Bordeaux en 1855.

Le « Passeport Grands Crus Classés 1855 » est vendu uniquement sur internet au tarif de 65 euros pour 7 dégustations (www.bordeauxfetelevin.com).

Rappel historique

Le classement a été établi en 1855, en vue d'une présentation des vins de la Gironde, dans le cadre de l'Exposition Universelle de Paris, à la demande de l'Empereur NAPOLEON III. La mission était d'officialiser une classification basée sur l'expérience de longues années, qui, en fait, correspondait à la reconnaissance de la qualité du terroir de chaque cru et à leur notoriété. Les éléments furent puisés aux meilleures sources. Publié le 18 avril 1855, le Classement fut donc le point d'aboutissement d'une réalité de marché, d'une évolution existante depuis plus d'un siècle et la naissance d'un véritable monument historique, toujours bien vivant, premier classement de marques de denrées alimentaires au Monde. www.grand-cru-classe-1855.com

LE « PASS VIGNOBLES » POUR POURSUIVRE LA DECOUVERTE

Avec le « Pass Vignobles », les visiteurs de Bordeaux Fête le Vin peuvent compléter leur découverte des vins de Bordeaux grâce à des excursions dans les châteaux viticoles proposées quotidiennement au départ de la Fête. Pour une matinée, un après-midi ou une journée, les visiteurs partent à la rencontre de viticulteurs, de noms prestigieux ou de propriétés familiales, d'appellations renommées ou de bijoux cachés, en minivan, en autocar ou en bateau.

Le choix est vaste et les thématiques variées : vin et patrimoine, vin et gastronomie, croisières œnologiques ou encore découverte de 3 AOC différentes dans une même journée (de 38€ à 229€ selon la durée et le type de transport).

Quelques suggestions pour une découverte du vignoble bordelais...

- Jeudi 23 juin
 - o Saint-Emilion et la rive droite : visite d'un grand cru classé de Saint-Emilion et d'une propriété familiale à Lalande de Pomerol (Minivan 8 personnes - 88€ - Départ 13h45)
 - o Une « Soirée au château » avec visite du château Pontac-Monplaisir (Pessac-Léognan) et dîner au restaurant Le Manège du Château de Léognan (Minivan 8 personnes - 115€ - Départ 19h00)
- Vendredi 24 juin
 - o Une journée à la découverte du vignoble des Graves, de Loupiac de Saint-Emilion et Pomerol (Minivan 8 personnes - 158€ - Départ 09h00)
 - o Une croisière « Apéro Bord'O » dans le Port de la Lune sur le bateau Sardane (28€ - Départ 19h00 du ponton d'honneur)
- Samedi 25 juin
 - o Urban Wine Tour : pour découvrir un vignoble urbain et un bar à vin au cœur de Bordeaux (Autocar 25 personnes - 49€ - Départ 9h30)

- Journée gourmande en Bordeaux & Cadillac : balade sur le marché, cours de cuisine et repas-dégustation ! (Minibus 12 personnes - Départ 9h30)
- Dimanche 26 juin
 - La Croisière des vignobles à bord de Sardane nous emmène sur l'estuaire de la Gironde et dans le vignoble en Haut-Médoc (48€ - Départ 13h15 du ponton de La Cité du Vin)
 - Châteaux & Terroirs propose la visite de la Cité médiévale de Saint-Emilion et d'un château viticole avec dégustation (Autocar 53 personnes - 38€ - Départ 13h30)

Infos pratiques

Programme complet et détail des visites en annexe.

Les départs en autocar se font de l'Office de Tourisme et des Congrès de Bordeaux Métropole 12, cours du XXX juillet. Les départs des croisières se font soit de la Cité du vin soit du Ponton d'Honneur.

Sauf indication contraire dans le tableau les circuits sont guidés en français et anglais.

Réservations conseillées à l'Office de Tourisme, sur www.bordeaux-tourisme.com ou sur le Pavillon de l'Office de Tourisme pendant la manifestation.

Des visites sont également organisées avec le service Patrimoine et Tourisme de la Mairie de Pessac :

- Château Pape Clément, le vendredi 24 Juin à 16h30
- Château Haut Bacalan, le samedi 25 Juin à 14h30

Tarif de 5 à 10€ - Réservations auprès de Sabine Ratel, Mairie de Pessac / 05 57 93 65 20

LE « PASSEPORT DES GRANDS VINS DU MONDE »

Dans le cadre de la présence du Réseau Great Wine Capitals et de ses villes membres, invitées d'honneur de Bordeaux Fête le Vin 2016, des sessions de découverte de ces grands vins du monde seront proposées au public.

Tous les jours, de 11h30 à 12h30 et à 15h00 à 16h00, des sessions de dégustations seront organisées pour présenter les vins de Rheinhessen (Allemagne), Napa Valley (Californie), Mendoza (Argentine), Porto (Portugal)... ou pour des dégustations comparées.

Ces sessions, animées par des spécialistes, accueilleront 20 personnes pour chacune d'entre elles, dans les prestigieux salons de Bordeaux Place de la Bourse.

Infos pratiques

Sessions de dégustations commentées d'une heure dans le Salon Bleu de la CCI (Palais de la Bourse).

20 personnes maximum par session : 30 € /session

Accès 19 Place de la Bourse

Programme, horaires et accès à venir.

Sur réservation.



SONS ET IMAGES & FEUX D'ARTIFICE

UN SPECTACLE SONS ET IMAGES DECOIFFANT SUR LES FAÇADES DU PALAIS DE LA BOURSE

Tous les soirs, un spectacle « sons, lumières et images » sera projeté sur les façades du Palais de la Bourse.

Bordeaux Fête le Vin en a confié cette année la création à Dirty Monitor, des vidéastes et artistes belges, connus dans le monde entier pour leur capacité à transformer et à sublimer des sites ou des monuments. Ils raconteront une histoire du vin à leur manière, poétique et surréaliste, et seront accompagnés en live par Bow, un quintet à cordes, et par l'éclairagiste Bruno Corsini, faisant ainsi de leur spectacle un véritable opéra multimédia, à l'échelle gigantesque du site de la Place de la Bourse.

Les 4 soirées Sons et Lumières sont réalisées par Dirty Monitor et Dushow et organisées avec le concours de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique, de Kéolis France et de Vinexpo.

Infos pratiques

Jeudi 23, vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26 juin à 23h.

Accès libre.

Façades du Palais de la Bourse.

UN FEU D'ARTIFICE POUR CLOTURER EN BEAUTE CHAQUE SOIREE

Comme le veut une tradition désormais bien installée, chaque soirée de Bordeaux Fête le Vin sera clôturée par un spectacle pyrotechnique tiré depuis le fleuve.

David Proteau, directeur artistique de Ruggieri, a conçu trois propositions monochromes (le bleu, le blanc puis le rouge) pour les trois premiers soirs et réserve une belle surprise pour son feu final du dimanche soir.

Infos pratiques

Jeudi 23, vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26 juin à 23h30.

Accès libre.

Quais de Bordeaux.



UNE FETE POUR TOUS !

LE RETOUR DU BELEM DANS LE PORT DE LA LUNE

Pour le bonheur de tous, la Fête sera marquée par le retour du Belem, dernier grand voilier français et navire école, classé monument historique. Il accostera dans la nuit du 22 juin et quittera les quais dans la matinée du lundi 27 juin.

Plus d'un siècle d'histoire pour le fameux trois-mâts construit en 1896 à Nantes pour le commerce transatlantique ! Le Belem a connu bien des vicissitudes et aurait pu achever sa glorieuse carrière dans un hangar vénitien si quelques passionnés, soutenus par la Fondation de la Caisse d'Epargne, n'avaient décidé, il y a une trentaine d'années, de le sauver et de lui donner une nouvelle vie. Le Belem sillonne désormais le monde et accueille des stagiaires souhaitant apprendre les techniques de navigation traditionnelles.

Les visites et la soirée à quai sont organisées par la Fondation Belem.

Infos pratiques

Visites du Belem, Ponton d'Honneur, Quai Richelieu : du vendredi 24 au dimanche 26 juin, de 11h à 18h (dernière montée 17h30).

Pas de réservation. Paiement sur le stand Belem (espèces, chèque et carte bleue)

Tarif : 5€ par personne, gratuit pour les moins de 12 ans.

Soirée à quai samedi 25 juin : informations et réservations à venir.

©Fondation Belem – Benjamin Decoin

L'ÉVÈNEMENT : L'OUVERTURE DE LA CITE DU VIN

Les visiteurs pourront profiter de la toute nouvelle et très attendue Cité du Vin dont les portes ouvriront le 1^{er} juin : dans son architecture emblématique posée au bord du fleuve, un parcours sensoriel et artistique leur permettra de se familiariser avec les civilisations du vin du monde entier.

La Cité du Vin est un site de loisir culturel où s'exprime l'âme du vin sous toutes ses facettes, autour du monde, à travers les âges et dans toutes les cultures : vin sculpteur de paysages, vin au cœur des sociétés, vin mythologique et sacré, vin inspirateur des arts, vin lien entre les peuples, vin plaisir et partage... La Cité du Vin est un véritable lieu de rencontres pour les Bordelais et les visiteurs du monde. Ils découvriront le parcours permanent immersif et sensoriel, les expositions temporaires ambitieuses, la programmation culturelle dans l'auditorium, les ateliers et la boutique. Les vins du monde dévoileront toute leur diversité dans le belvédère à 35 mètres d'altitude, le restaurant panoramique, le snack gourmand, le bar à vins et La cave. La Cité du Vin est également un lieu d'affaires unique pour les réunions et événements. Le temps d'une conférence, d'une réunion, d'un workshop ou d'un cocktail, les espaces privatisables se modulent.

Infos pratiques

Ouvert tous les jours de 9h30 à 19h30

Pour plus d'informations : www.laciteduvin.com

LE GRAND RASSEMBLEMENT DES COMMANDEURS DU GRAND CONSEIL DU VIN DE BORDEAUX

Le Grand Conseil du Vin de Bordeaux, émanation des confréries représentant l'ensemble des appellations bordelaises, organise le congrès mondial des commanderies du Vin de Bordeaux du 22 au 24 Juin 2016. Ce congrès a lieu tous les 4 ans.

A cette occasion, plus de 300 personnes venant du monde entier se retrouveront autour d'un programme mettant en valeur Bordeaux et ses Vins : réception à la mairie de Bordeaux, visite de vignobles, visite de la Cité du Vin, soirées festives.

Sous l'égide du GCVB, les commandeurs en tenue prendront part au défilé inaugural de Bordeaux fête le Vin le 23 juin en fin d'après-midi.

Un grand moment de convivialité au cours duquel ces commandeurs, ambassadeurs de nos vins pourront témoigner de l'excellence des vins de Bordeaux.

Infos pratiques

Jeudi 23 juin, entre 17h30 et 18h30, sur les villages des quais

LE DEFILE DES ROULEURS DE BARRIQUES

Tous les ans, les rouleurs de barrique savent séduire les visiteurs par leur virtuosité. Directement issu du folklore Bordelais, le Club des Rouleurs de Barriques de Lussac Saint-Emilion reprend le flambeau d'une tradition séculaire apparue chez les tonneliers de Bordeaux. Gestes de tous les jours du tonnelier, du viticulteur dans son chai ou des ouvriers qui chargeaient et déchargeaient les bateaux, quand le seul transport se faisait par voie fluviale et maritime.

Le Club est aujourd'hui la dernière association en France, en Europe et peut-être au monde à pratiquer cette belle activité

Les démonstrations où s'opposent jeunes et moins jeunes dans la bonne humeur et la convivialité, durent entre 20 à 25 minutes. Le public sera même parfois invité à essayer...

Infos pratiques

Défilés plusieurs fois par jour, entre le Miroir d'Eau et la Garonne

Jeudi 23 Juin : 18h30 à 19h / 21h à 21h30

Vendredi 24 Juin : 18h30 à 19h / 21h à 21h30

Samedi 25 Juin : 11h30 à 12h / 14h30 à 15h / 16h à 16h30 / 18h à 18h30

Dimanche 26 Juin : 11h30 à 12h / 14h30 à 15h / 16h à 16h30 / 18h à 18h30

MUSEE NATIONAL DES DOUANES « DES BARRIQUES SOUS CONTRÔLE »

Au cœur de la 10^{ème} édition de Bordeaux Fête le Vin, le Musée National des Douanes s'associe à la manifestation et propose un accès privilégié au musée pour les détenteurs du Pass Dégustation : d'une part l'entrée libre et gratuite au musée, pour découvrir ses collections sur l'histoire de la douane, d'autre part des visites guidées sur le thème de la douane et du vin : tous les matins pendant les 4 jours, le Musée vous invite à suivre le parcours « Des barriques sous contrôle ». Des privilèges accordés aux vignobles bordelais en passant par les missions contemporaines de la douane, les visiteurs découvriront l'histoire étonnante des liens qui unissent la douane et le vin. Les jeunes visiteurs pourront eux aussi découvrir cette histoire à travers le jeu « Bonjour petit vigneron » qui leur sera distribué gratuitement.

Infos pratiques

Visites guidées : jeudi 23, vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26 de 11h à 12h.

Inscription conseillée à partir du 13 juin au 05 56 48 82 82 (nombre de places limité) ou par mail : mediation@musee-douanes.fr

Inclus dans le Pass Dégustation

Visites libres : Entrée gratuite pour les personnes munies du Pass Dégustation.

Entrée visiteurs : 1 place de la Bourse, à Bordeaux – Tram C : Arrêt Place de la Bourse

©Alban Gilbert, Musée national des douanes, France

LE BANQUET DES BORDEAUX LES RESTAURATEURS PARTICIPENT A LA FÊTE

Avec l'opération du Banquet des Bordeaux, les restaurateurs partenaires s'habilleront aux couleurs de Bordeaux Fête le Vin et feront découvrir l'incroyable diversité des Vins de Bordeaux. Les cartes des vins seront 100% Bordeaux et dans toutes les couleurs (rouges, blancs secs, rosés et blancs doux).

Le jeudi 23 juin, les restaurants bouleverseront ainsi leur plan de salle pour une soirée unique autour des vins de Bordeaux. Le principe : des grandes tablées avec un menu unique en accord avec les vins de Bordeaux.

Le Banquet des Bordeaux est organisé en partenariat avec les restaurateurs de Bordeaux, l'UMIH et le CIVB.

Infos pratiques

Jeudi 23 juin

Retrouvez la liste des restaurants partenaires à partir de fin mai sur notre site et sur www.bordeaux.com/fr



DES RENDEZ-VOUS ARTISTIQUES ET CULTURELS SUR LES DEUX RIVES DE LA GARONNE

DIX CUBES, DIX VILLES, DIX « STREET ARTISTES » SUR LES QAIS INSTITUT CULTUREL BERNARD MAGREZ

L'Institut Culturel Bernard Magrez, dont on sait l'important travail qu'il mène pour promouvoir la création contemporaine et soutenir de jeunes artistes, s'installe durant quatre jours sur les quais, sous les platanes de la Prairie des Girondins (niveau Quinconces).

A l'invitation de Bernard Magrez, partenaire fidèle des actions artistiques de Bordeaux Fête le Vin, une dizaine d'artistes issus du street art (dont le célèbre et cultissime JonOne ; les bordelais Tomas Lacque, Charles Foussard, Rooble et Kilat) y réaliseront *en live* une performance originale : célébrer à leur manière et en peinture les dix villes invités de la Fête du Vin. Ils s'exprimeront sur des cubes de grand format, au rythme d'une face par jour.

Un mur d'expression libre, des pochoirs et des bombes de peinture compléteront le dispositif et permettront aux visiteurs de laisser libre cours à leur imagination.

Cette programmation est organisée par et avec le concours de l'Institut Culturel Bernard Magrez.

Infos pratiques

Jardin des Arts, accès libre, sous les platanes de la Prairie des Girondins

« DANSEZ SUR MOI » MIROIR D'EAU

En juillet 2016, le Miroir d'eau fêtera ses dix ans. Dix ans déjà qu'il est devenu un emblème pour la ville et un formidable terrain de jeu pour tous ses habitants et visiteurs. Dix ans que jeunes et moins jeunes y ressentent une irrésistible sensation de liberté et y esquissent plus ou moins maladroitement des pas de danse.

Pour fêter en avant-première cet anniversaire, Bordeaux fête le Vin convie plusieurs chorégraphes à y proposer performances ou moments dansés .

Et parce que Claude Nougaro, avec le swing et l'élégance qu'on lui connaît, a fait de « Dansez sur moi » une de ses plus belles chansons, l'Orchestre de Jazz in Marciac s'emparera du miroir durant le week-end

Programme détaillé à venir.

MUSIQUES ET VINS SANS FRONTIERES COUR DE L'HÔTEL DES DOUANES

Accueillant sept villes du Réseau des Great Wine Capitals, il fallait un écrin pour donner aux amateurs l'occasion unique de déguster leurs vins. Ce sera la superbe cour pavée de l'Hôtel des Douanes où, en complicité avec Musiques de Nuit, un cabaret éphémère sera installé : quelques tentes pour déguster les vins des sept villes présentes et une scène pour écouter les musiques de quatre d'entre elles, du fado aux musiques californiennes en passant par le Pays basque et l'Argentine...

Vendredi 24 Juin :

LAS HERMANAS CARONNI (ARGENTINE)
GISELA JOÃO (PORTUGAL)

Samedi 25 Juin

XARNEGE (PAYS BASQUE)
CHARLES X (CALIFORNIE)

Vins en dégustation

- ESPAGNE : RIOJA
- AFRIQUE DU SUD : CAPE WINELANDS
- ALLEMAGNE : RHEINHESSEN
- ARGENTINE : MENDOZA
- PORTUGAL : PORTO
- USA : NAPPA VALLEY
- CHILI : CASABLANCA VALLE

Infos pratiques

Vendredi 24 et samedi 25 juin, de 19h30 à 22h30, sur réservation préalable obligatoire (www.bordeauxfetelevin.com).

Hôtel des Douanes, 1 Quai de la Douane, Bordeaux.

Tarif : 10 euros pour 3 dégustations de vins du monde et deux concerts différents chaque soir.

LA CINQUIEME SYMPHONIE DE BEETHOVEN HALLES DARWIN

**AVEC L'ORCHESTRE NATIONAL DE BORDEAUX AQUITAINE ET LE SYNDICAT DES
VIGNERONS BIO D'AQUITAINE**

L'Orchestre National de Bordeaux Aquitaine est un partenaire fidèle de Bordeaux Fête le Vin. Pour cette 10^{ème} édition, il s'installe sur la rive droite, au cœur des Halles Darwin et y fait retentir une des œuvres les plus emblématiques du répertoire musical, La 5^{ème} Symphonie de Beethoven, donnée à deux reprises sous la direction de Paul DANIEL.

Proposition acceptée avec enthousiasme par les « darwiniens » qui y associent une dégustation de vins issus de l'agriculture biologique : le Syndicat des vignerons bio d'Aquitaine proposera des dégustations d'une quinzaine de propriétés lauréates du dernier Concours des vins bio.

Infos pratiques

Samedi 25 juin, concert à 18h30 et 20h (horaires à confirmer, durée 40 minutes), sur réservation préalable obligatoire (www.bordeauxfetelevin.com).

Halles Darwin, 87 Quai des Queyries, rive droite.

Tarif : 10 euros pour 3 dégustations de vins bio et le concert de l'ONBA. Nombre de places limité.

Possibilité de restauration sur place : le Magasin général (sur réservation) et food trucks.

DRÔLE D'ASSEMBLAGE DIALOGUE ENTRE NICOLAS BOULARD & STEPHANE DERENONCOURT CITE DU VIN

Faisant écho à l'exposition *Critique du raisin pur* (19 mai au 17 septembre au Frac Aquitaine), cette rencontre mettra en présence un vigneron consultant, Stéphane Derenoncourt, et un artiste plasticien, Nicolas Boulard.

Elle sera précédée par une visite de l'exposition *Critique du raisin pur* en présence de Nicolas Boulard le jeudi 23 juin à 17h30 au Frac Aquitaine, et sera suivie d'une dégustation de vins du Domaine de l'A, petit vignoble de 8 hectares de Stéphane Derenoncourt.

Infos pratiques

Jeudi 23 juin, 19h Cité du Vin - Auditorium – Niveau 1

Rencontre animée par Dominique Hutin, journaliste et chroniqueur vin dans l'émission « On va déguster » sur France Inter.

Entrée libre dans la limite des places disponibles

Durée 1h

En partenariat avec le Fonds régional d'art contemporain, la Cité du Vin et Derenoncourt Consultants.



BORDEAUX FETE LE VIN

est organisé par BORDEAUX GRANDS EVENEMENTS

en partenariat avec la VILLE de BORDEAUX, le CIVB et l'OFFICE DE TOURISME ET DE CONGRES DE BORDEAUX METROPOLE.

Production exécutive et scénographie : Agence Côte Ouest.

Avec le soutien des membres fondateurs : MAIRIE DE BORDEAUX, BORDEAUX-METROPOLE, REGION AQUITAINE LIMOUSIN POITOU CHARENTES, CCI BORDEAUX, CIVB.



CLUB DES PARTENAIRES DE BORDEAUX GRANDS EVENEMENTS - BORDEAUX FETE LE VIN :

Aéroport de Bordeaux
Air France
BPACA-Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique
Caisse d'Epargne Aquitaine-Poitou-Charentes
Casino-Théâtre Barrière
EDF – Direction Sud-Ouest
Eiffage
ERDF
Institut Culturel Bernard Magrez
Keolis
OI Distribution Sud-Ouest
Quai des Marques
Suez Environnement
Tonnellerie Nadalié
Vinexpo

Avec le soutien de :

AAPrA, Gironde Tourisme, Chambre d'Agriculture de la Gironde, Inno'vin
Eau des Abatilles, France Boissons, Sorbet d'Amour

PARTENAIRES MEDIA :

Groupe Sud Ouest : Sud Ouest, Terre de Vins, Direct Matin, TV7
Radio France Bleu Gironde
France 3 Aquitaine
BFM TV
RTL 2

AU CŒUR DES VILLAGES, DES ANIMATIONS ET DES DECOUVERTES PROPOSEES PAR LES DIFFERENTS PAVILLONS

LES PAVILLONS DES 10 VILLES INVITEES

Le **Pavillon de la ville de Hong Kong** ne passera pas inaperçu. Habillé dans un style purement chinois, il proposera, à plusieurs moments de la journée, à la fois des bouchées préparées par un chef hongkongais et des performances artistiques de musique chinoise traditionnelle (instrument zheng), d'opéra et de danse du Lion. Le Chef May Chow du Little Bao représentera Hong Kong lors de sessions accords Mets & Vins proposés par l'Ecole du Vin.

LES PAVILLONS DES PARTENAIRES DE BORDEAUX FÊTE LE VIN

Le **partenaire Sud Ouest** offrira sur son stand le journal du jour aux détenteurs du Pass Dégustation. Les visiteurs de la Fête du Vin pourront également y découvrir l'ensemble de l'offre Sud Ouest mise en place à cette occasion. De très nombreux cadeaux seront à gagner.

La **Maison de la Sécurité Routière** en partenariat avec Vin & Société et la Sécurité Routière, renseignera le public à travers différents outils d'information à destination des jeunes (Mon quotidien Le Petit Quotidien, Les Incollables) et des moins jeunes (guide de la consommation responsable).

Les dégustants pourront tester leur alcoolémie avec des éthylotests à usage unique.

Surprendre, apprendre, comprendre et partager dans un espace ludique et convivial, c'est ce que proposera l'**aire de jeux Anima'Vigne**, avec pour thème La Vigne et son Univers. Des jeux créés et construits avec des matériaux issus du monde viticole - barrique, cep, sarment, bouteille, bouchon - : Le « Tir » Bouchon, le Pressoir, Le Botte'itris, Le Tonneau, Le Gouleyant...

L'**Association pour la mémoire des Martyrs de l'Aéronautique** offrira aux visiteurs un espace de ceps de vigne posés sur gazon naturel. Un écran géant diffusera en permanence un film d'animation sur les drones et leurs multiples applications, notamment en viticulture. Les enfants pourront participer à l'atelier gratuit « dessine-moi un drone » (pour gagner des lots divers : bouchons de Bordeaux en chocolat, maquette). Des vitrines avec maquettes d'avion compléteront le stand.

Le **Pavillon de l'Office de Tourisme et des Congrès de Bordeaux Métropole** accueillera et renseignera les visiteurs. Cet espace sera composé d'un espace information, et d'une boutique avec les produits dérivés officiels de Bordeaux Fête le vin : polo homme et femme, t-shirt tote bag et chapeau. Grâce au Pass Dégustation, chaque détenteur pourra bénéficier d'une réduction de 5 euros sur les t-shirts et les polos.

Le **Concours de Bordeaux - Vins d'Aquitaine**, événement organisé tous les ans par la Chambre d'Agriculture, vous donne rendez-vous dans sa Parenthèse Oenologique. Au programme : une dégustation dans des fauteuils massants, au gré des commentaires de viticulteurs. Loin du tumulte, dans un espace offrant détente et sérénité, zen et nez se rencontreront un moment... Bref, une pause avant de retrouver l'effervescence de cette 10^{ème} édition de Bordeaux Fête le Vin. Le Concours de Bordeaux - Vins d'Aquitaine n'en est pas à son coup d'essai en matière de dégustation insolite. En 2012, la dégustation dans le noir absolu guidée par des personnes aveugles avait donné lieu à des files d'attente dépassant les 2 heures.

www.concours-de-bordeaux.com

Situé dans le village 3, l'**espace « Wine & Design »** accueillera les visiteurs pour prolonger

l'expérience Bordeaux Fête le Vin, dans la découverte de beaux objets innovants : un collectif de créateurs y dévoilera ses innovations autour du vin.

Ces créations sont toutes réalisées par des entreprises locales, toutes fabriquées en France ou en Europe. Objets uniques, pratiques, décoratifs ou utiles, il y en a pour toutes les curiosités.

Seront exposés notamment : les porte-bouteille nomades Biwine, les refroidisseurs innovants Icemax, les verres à pied amovibles de Poppy Floyd, les meubles en étampes Cavidéco, les présentoirs design Collection N° Vin et enfin, les meubles en douelles de barrique Douelles & Design.

Ce stand est une initiative d'Inno'vin, le cluster de la filière vitivinicole.

La Tonnellerie Nadalié, fidèle partenaire de l'événement, installera ses barriques sur les quais et fera découvrir son métier grâce à des démonstrations de montage et de chauffe de barriques.

De nombreux objets de décoration conçus à partir de douelles (vinaigriers, bougeoirs, plateaux...) seront également exposés et à la vente sur le stand. La Tonnellerie Nadalié attache une importance capitale au transfert des savoirs. Les 4 jours de Bordeaux Fête le Vin sont une occasion unique d'échanger avec le public et de faire découvrir son métier au plus grand nombre dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

LES PAVILLONS DU VILLAGE DESTINATION SUD-OUEST

Ateliers de Haute-Saintonge.

Saintonge Estuaire

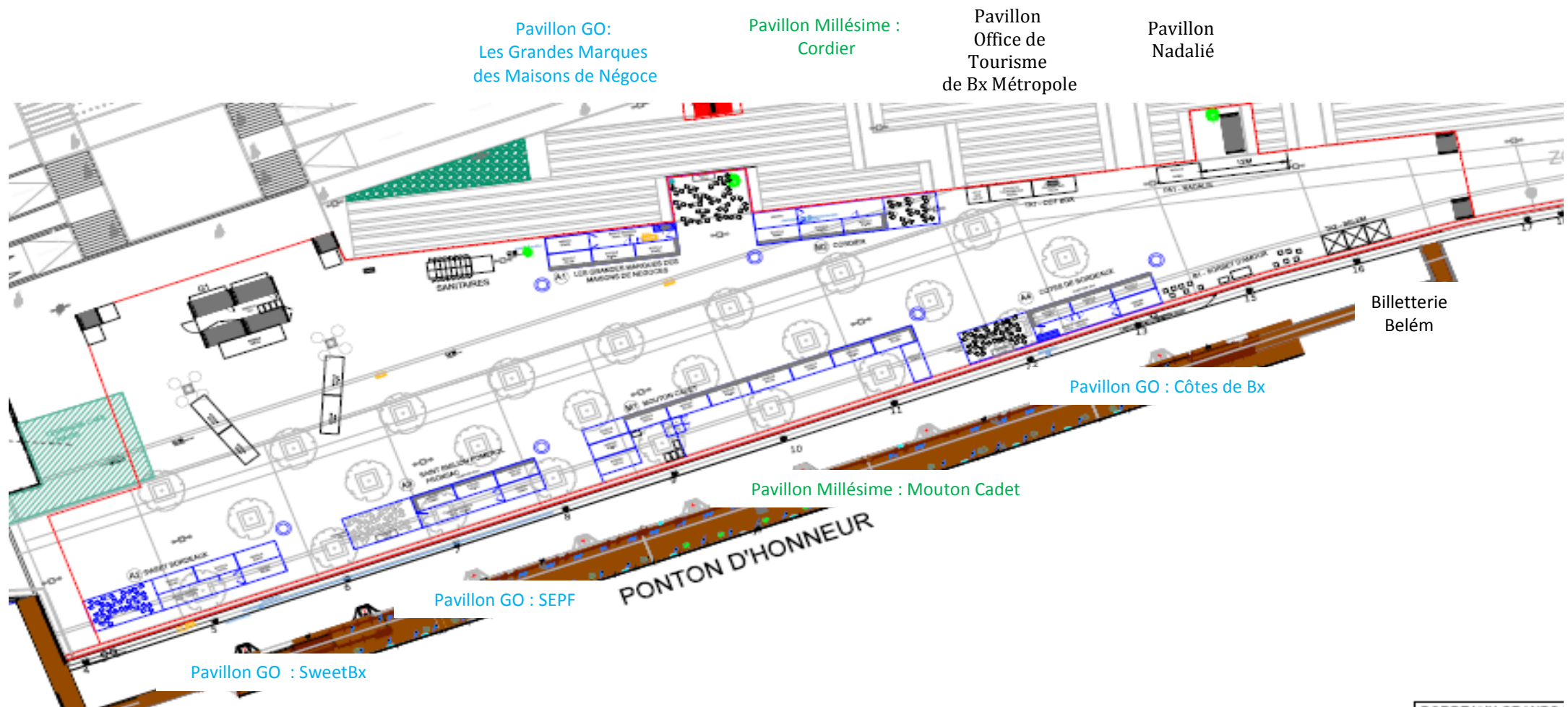
Comités Départementaux du Tourisme du Gers et du Lot-et-Garonne

Tourisme dans le Lot, Cahors – Vallée du Lot / Vallée de la Dordogne

Saintes et la Saintonge

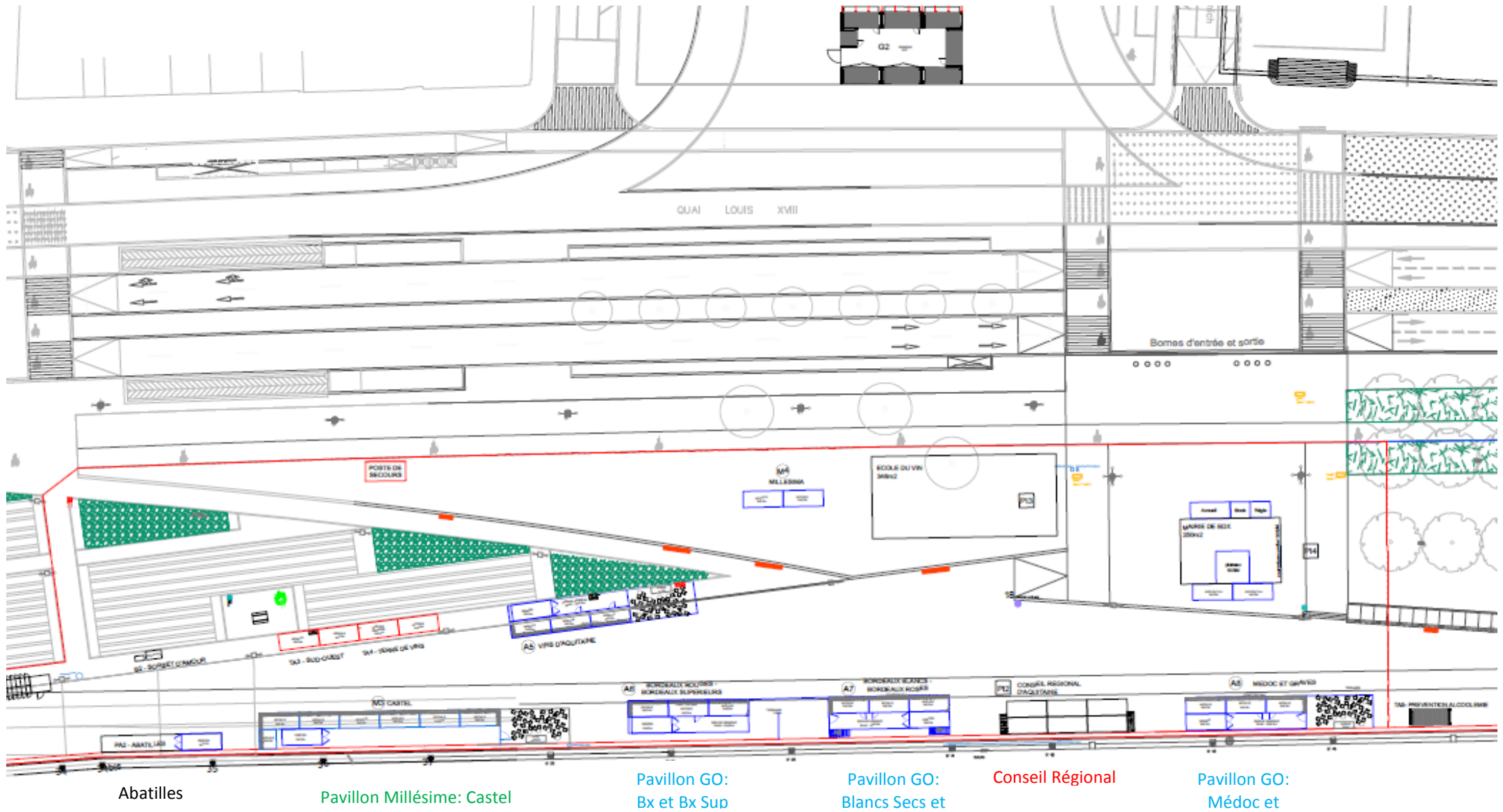
ADT 82 Tarn –et- Garonne

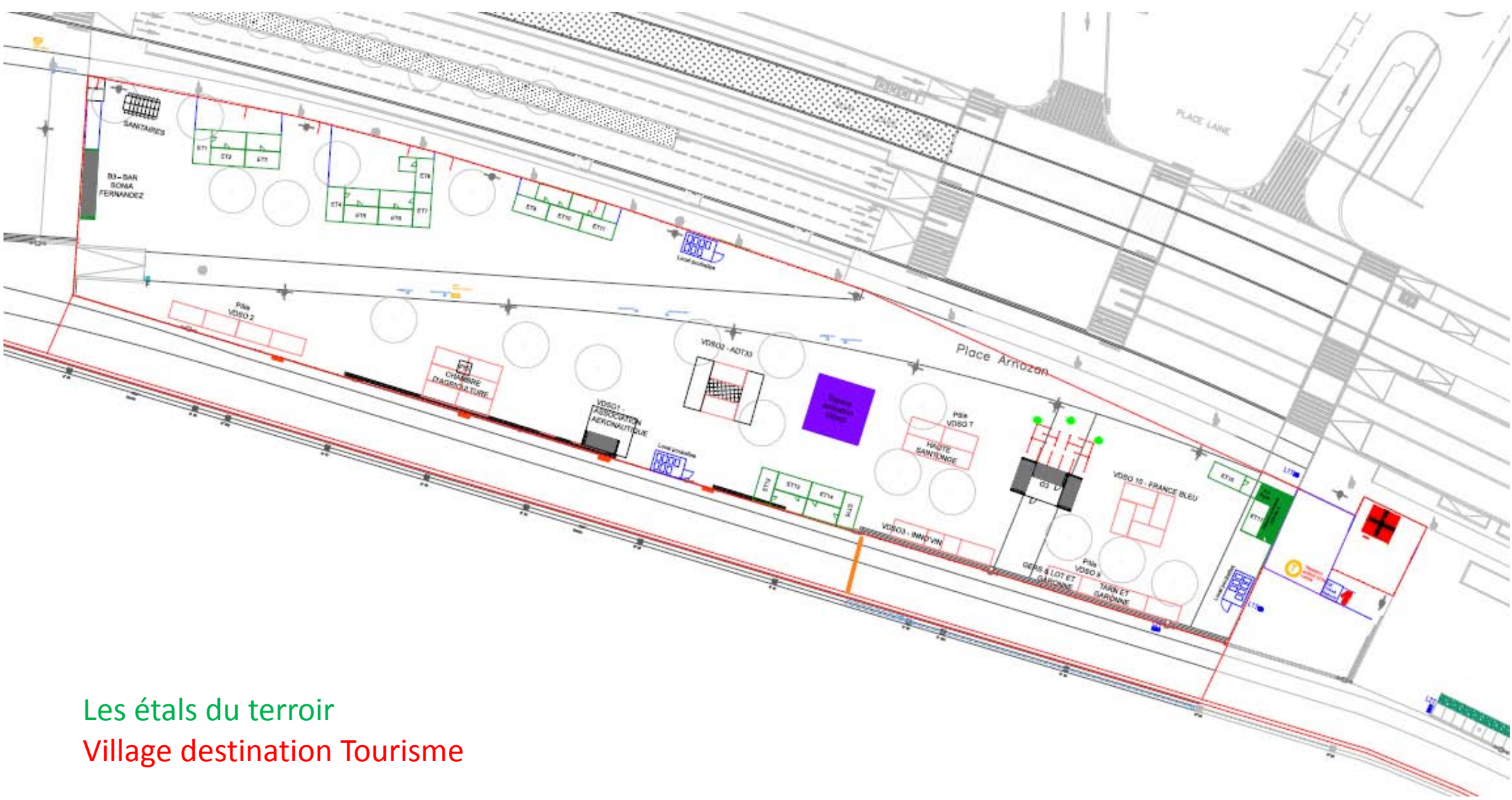
ADT 33 Gironde



Village 1

Village 2





Les étals du terroir
Village destination Tourisme

Village 3

D-2016/130

**Fondation pour la Culture et les Civilisations du Vin.
Organisation de l'Inauguration de la Cité du Vin le 31 Mai
2016. Subvention de fonctionnement. Convention. Décision.
Autorisation.**

Madame Virginie CALMELS, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Jouissant d'une réputation internationale et d'une image exceptionnelle, Bordeaux, inscrite en 2007 au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco, élue meilleure destination européenne 2015 et en 2^{ème} position des destinations mondiales à visiter en 2016 selon le New York Times, contribue à diffuser la culture du vin dans le monde par l'ouverture de la Cité du Vin, le 31 mai 2016, dans le quartier des Bassins à Flot.

Ce grand équipement de loisir culturel de près de 14 000 m² constituera un pôle d'attractivité majeur pour le développement touristique, tant sur le segment du tourisme de loisir que sur celui du tourisme d'affaires de la métropole bordelaise. 450 000 visiteurs annuels sont d'ores et déjà attendus.

La Cité du Vin proposera des rendez-vous réguliers aux habitants de Bordeaux et aux visiteurs du monde entier à travers une programmation culturelle riche et variée sur la thématique du vin (expositions temporaires, ateliers, conférences, auditorium Thomas Jefferson de 250 places, plateforme oenotouristique, belvédère...).

Le développement et l'exploitation de La Cité du Vin ont été confiés à la « Fondation pour la culture et les civilisations du vin », reconnue d'utilité publique. Ses missions sont orientées autour de trois axes : la reconnaissance de la dimension patrimoniale et culturelle du vin, la valorisation et diffusion de l'ensemble de ces connaissances, le soutien à la recherche et à la création autour de la culture et des civilisations du vin.

A l'occasion de l'ouverture de La Cité du Vin le 31 mai 2016, la Fondation pour la culture et les civilisations du vin souhaite réaliser une journée inaugurale en présence du Président de la République et des principaux partenaires ainsi qu'une exposition du 1^{er} juin à début janvier 2017. Cette exposition a choisi de donner carte blanche à la photographe Isabelle Rozenbaum. Celle-ci raconte, à travers 80 tirages, l'aventure de la construction de La Cité du Vin.

Le budget prévisionnel de l'inauguration de La Cité du Vin s'élève à hauteur de 300 000 € TTC et la ville de Bordeaux a été sollicitée à hauteur de 50 000 €, à part égale avec Bordeaux Métropole.

En outre, la Fondation apporte une participation de 190 000 € à l'opération et la DRAC 10 000 €. Une subvention est par ailleurs sollicitée auprès de la Région et du Département qui, si elle était accordée, permettrait d'accroître le budget de cette opération très importante pour valoriser ce nouvel équipement et accroître sa notoriété et son attractivité dès son ouverture.

Vous trouverez en annexe le projet de convention entre la ville de Bordeaux et la Fondation pour la culture et les civilisations du vin.

Aussi je vous demande, Mesdames, Messieurs, d'autoriser Monsieur le Maire à :

- signer la convention avec la Fondation pour la culture et les civilisations du vin,
- octroyer le versement de la subvention, soit 50 000 € TTC, à la Fondation pour la culture et les civilisations du vin, qui sera imputée sur la fonction 9 – sous fonction 95 – nature 6574, dans le cadre de l'exercice budgétaire en cours.

ADOpte A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE SOCIALISTE

ABSTENTION DE Monsieur Vincent FELTESSE

VOTE CONTRE DU GROUPE ECOLOGISTE

ABSTENTION DU GROUPE FRONT NATIONAL

M. LE MAIRE

Madame CALMELS ?

MME CALMELS

Merci Monsieur le Maire, mes Chers Collègues. La transition est toute trouvée par rapport à la discussion que nous venons d'avoir. On vient de rappeler combien Bordeaux jouit d'une réputation internationale et d'une image exceptionnelle : bien sûr, l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO et aussi son élection comme meilleure destination européenne en 2015 et en deuxième position des destinations mondiales à visiter en 2016.

On est bien évidemment aussi autour de cette culture du vin dans le monde avec cette volonté portée par l'ouverture de la Cité du vin, le 31 mai prochain, dans le quartier des Bassins à flot. Ce grand équipement, on l'a déjà présenté ici dans cette enceinte, je ne vais pas élaborer trop longtemps, mais c'est 14 000 m² qui seront clairement un pôle d'attractivité majeur pour le développement touristique tant sur le tourisme de loisirs que sur le segment du tourisme d'affaires avec 450 000 visiteurs annuels attendus. La Cité du vin proposera aussi des rendez-vous aux Bordelais, des rendez-vous réguliers et pas seulement aux visiteurs du monde entier, à travers une programmation culturelle riche et variée sur la thématique du vin avec des expositions temporaires, des ateliers, des conférences, l'auditorium Thomas Jefferson de 250 places, une plateforme œnotouristique, le Belvédère, etc.

Le développement et l'exploitation de la Cité du vin ont été confiés à la Fondation pour la culture et les civilisations du vin. Vous savez qu'elle a été reconnue d'utilité publique. Ses missions, en gros, s'articulent autour de trois axes :

- premier axe : la reconnaissance de la dimension patrimoniale et culturelle du vin ;
- le deuxième axe, c'est la valorisation et la diffusion de l'ensemble de ces connaissances ;
- le troisième axe, c'est le soutien à la recherche et à la création autour de la culture et de la civilisation du vin.

À l'occasion de l'ouverture de la Cité le 31 mai prochain, la Fondation pour la culture et les civilisations du vin souhaite réaliser une véritable journée inaugurale en présence d'ailleurs du Maire de Bordeaux, Président de la Métropole, mais aussi du Président de la République et des principaux partenaires ainsi qu'une exposition qui débutera le 1^{er} juin jusqu'à début janvier 2017. Cette exposition, elle est essentiellement tournée vers la photographie avec une carte blanche à Madame Isabelle ROZENBAUM. Le budget prévisionnel de l'inauguration s'élève autour de 300 000 euros TTC, c'est 340 000 euros précisément et la Ville de Bordeaux a été sollicitée à hauteur de 50 000 euros à parts égales avec Bordeaux Métropole. C'est la Fondation qui apporte l'essentiel de la participation financière ainsi que la DRAC.

M. LE MAIRE

Merci. Monsieur ROUYEYRE.

M. ROUYEYRE

Oui Monsieur le Maire, mes Chers Collègues. Trois éléments.

Le premier sur l'imprécision du budget, mais vraisemblablement, on a quelques éléments supplémentaires. La délibération fait état d'un budget prévisionnel de 300 000 euros. Quand on vous interroge, vous nous communiquez un budget - c'est Nicolas GUENRO qui vous posait la question - de 340 000 euros. Vraisemblablement, ça semble être le bon chiffre. À 28 jours de l'évènement, il était utile d'avoir pour les élus exactement les sommes qui seront engagées sur cette inauguration.

Deuxième élément, nous avons déjà eu le débat ici, mais quand même. Nous considérons qu'on parle ici d'un coût prohibitif. Pour deux raisons. La première, on s'adresse à 400 personnes. 340 000 euros pour 400 personnes, ça fait 850 euros la tête de pipe. Je trouve que l'inauguration est relativement coûteuse pour le contribuable bordelais, sachant qu'on parle, là encore, de VIP triés sur le volet. Deuxième chose, mais peut être que Madame CALMELS a bien ce chiffre en tête, j'ai demandé qu'on nous communique le budget du Centre Communal d'Action Sociale.

Le dernier en date que nous avons, c'est celui de 2015. Est-ce que vous savez, Madame CALMELS, combien la Ville de Bordeaux consacre aux, ce qu'on appelle « secours d'urgence », c'est-à-dire finalement aux sommes qui sont versées à nos concitoyens les plus nécessiteux pour 1 an ? Le budget, il est de 257 000 euros pour aider les Bordelais à finir la fin du mois, à manger le paquet de pâtes parce qu'ils n'ont pas d'autres choix. 257 000 euros et là vous êtes en train de nous faire voter une délibération pour 400 pinpins à 340 000 euros. Madame CALMELS, je dois vous dire que Monsieur JUPPÉ me rejoint. Monsieur JUPPÉ me rejoint parce que je l'avais interrogé au Conseil municipal du 22 février et c'est dans les procès-verbaux du Conseil municipal, lorsque je l'interroge sur ce coût prohibitif, voici la réponse du Maire de Bordeaux : « Nous avons été saisis d'une demande de subventions de 50 000 euros pour la Ville et 50 000 euros pour la Métropole. J'ai indiqué que ces chiffres me paraissaient élevés et nous sommes donc en train de recalculer cette manifestation », mais quel recalage ! On parlait de 50 000 euros en février, on a toujours 50 000 euros. Évidemment pour toutes ces raisons, nous ne voterons pas cette subvention.

M. LE MAIRE

Je dirai tout de suite à Monsieur ROUVEYRE qu'effectivement j'avais dit cela et puis j'ai consulté le budget que nous avons consacré à l'inauguration du Pont Chaban-Delmas, le 16 mars 2013. Je me suis rendu compte que ce budget atteignait 668 623 euros et ceci m'a conduit à considérer que 340 600 euros pour l'inauguration de la Cité du vin était finalement un budget convenable.

Madame JAMET ?

MME JAMET

Monsieur le Maire, Chers Collègues, je vais peut-être rebondir ou je laisserai mon collègue Vincent FELTESSE le faire par rapport à l'inauguration quand même du Pont Chaban, mais je tiens à dire aussi effectivement que je trouvais ça un peu démesuré pour 400 personnes puisque même tous les Conseillers municipaux, semble-t-il, ne sont pas invités à cette inauguration. C'est vraiment des gens encore plus triés sur le volet puisque même nous, nous n'avons pas le droit d'y participer. Je trouve ça quand même assez étonnant.

Mais moi je voulais juste revenir assez rapidement aussi sur la programmation de la Cité du vin et revenir encore une fois sur la part du bio et la place des vins naturels au sein de cette programmation culturelle. Vous avez bien voulu nous répondre, vendredi dernier, à nos questions sur la façon dont sera abordé le sujet du traitement des vignobles, les techniques relatives à la viticulture bio, bio dynamique et des vins naturels et sur la place qui sera la leur dans ce vaste musée. Vous ne serez pas étonnés du fait que nous ne sommes pas totalement convaincus par la réponse que vous venez de nous apporter, considérant une fois de plus que le vin cultivé sans intrants devrait être plus qu'une simple incursion dans cette Cité du vin.

Trois espaces de l'exposition permanente aborderont le sujet sur 14 000 m². Vous conviendrez avec nous que c'est un peu léger. Vous nous dites aussi que la Fondation réfléchit d'ores et déjà à des actions concrètes concernant les questions environnementales dans sa programmation. Là où je m'étonne, c'est qu'elle réfléchit. Elle ne les a toujours pas mises en place. Dont acte, nous jugerons sur pièces.

Je vous remercie et nous voterons aussi contre cette délibération.

M. LE MAIRE

Monsieur COLOMBIER ?

M. COLOMBIER

Oui, Monsieur le Maire, nous ne remettons pas en cause la création de la Cité du vin. Mais vous l'avez sans toute remarqué, au fil des mois, ce dossier correspond à une gestion plus qu'aléatoire puisqu'à chaque Conseil municipal, sauf aujourd'hui du reste où il y aura un avenant en déduction si je puis dire. 17 000 euros, ce n'est pas méchant pour un surcoût de 31 millions d'euros par rapport au Budget primitif, si l'on peut dire, de cette opération. Dans ce cas, certes, la somme n'est pas à une telle hauteur pour une inauguration. On peut toujours faire comparaison. Ce n'est pas raison. Certes, le Président de la République au lieu de s'occuper des Français viendra, pour la deuxième fois, à Bordeaux. On ne lui reprochera pas, ce n'est pas le problème, mais nous nous abstenons pour ne pas dépenser cet argent pour une inauguration, pour un bâtiment qui a coûté si cher aux Bordelais.

M. LE MAIRE

Monsieur FELTESSE ?

M. FELTESSE

Oui, Monsieur le Maire, Chers Collègues, lors d'un précédent Conseil municipal, vous avez déjà évoqué cette comparaison du coût entre l'inauguration du Pont Jacques Chaban-Delmas et l'inauguration à venir de la Cité des civilisations du vin. Je ne suis pas tout à fait sûr que les deux puissent être exactement comparées. Bien sûr il y a un budget, mais il y a une approche radicalement différente.

Dans l'inauguration de la fin du mois de mai, tel que c'est présenté, il n'y a effectivement que 400 personnes qui sont prévues. Souvenez-vous, nous y étions ensemble, de l'inauguration du Pont Chaban-Delmas. Ça a duré 3 jours. Il y a eu énormément de manifestations populaires et si on se réfère à l'article de Sud-Ouest, 250 000 personnes ont participé à ces 3 jours de fête populaire. D'un côté, 400 personnes, de l'autre 250 000 personnes, je ne suis pas sûr que la comparaison puisse être faite.

M. LE MAIRE

Dont acte. D'ailleurs, j'avais voté les crédits consacrés à l'inauguration du Pont Chaban-Delmas. Je faisais simplement la mise en parallèle. D'abord, ça ne sera pas 400 personnes, ça ne sera pas 250 000 non plus, mais ça sera près de 2 500 personnes qui se succéderont tout au long de la journée. J'ajoute que la charge pour la Ville est de 50 000 euros, ce n'est pas 340 000 euros, c'est 50 000 euros. Il faut ramener les choses à de justes proportions.

Monsieur BRUGÈRE ?

M. BRUGÈRE

Juste une petite rectification puisque Monsieur ROUYEYRE, pour la deuxième fois, parle du budget du CCAS. Le budget de la Ville pour le CCAS est de 7 800 000 euros.

M. LE MAIRE

Oui, mais l'argument relève de la démagogie la plus populiste. Je crois que ce n'est pas la peine de s'y attarder très longtemps.

Madame CALMELS ?

MME CALMELS

Oui, merci Monsieur le Maire. Je revenais sur l'imprécision du budget, effectivement, comme vous le savez, c'était en évolution. Là, vous avez un budget qui est quasi-finalisé qui vous a été communiqué, suite à la demande de Monsieur GUENRO.

Sur le coût prohibitif, Monsieur le Maire, vous venez de répondre. Il y a un argument un peu fallacieux que vous utilisez en prenant 340 000 euros et en le divisant par 400 personnes. Ce n'est pas tout à fait comme ça que les événements vont se dérouler. Étant donné qu'il y a un gros événement qui est prévu de mise en lumière de la Cité et qui va être ouvert au plus grand nombre, au grand public, aux Bordelais et aux Bordelaises et ce montant-là, c'est 160 000 euros sur les 340 000 euros. Une partie très significative du budget, presque la moitié, qui va être consacrée à la mise en lumière de cet établissement et ça va profiter à l'ensemble des Bordelais et des Bordelaises. Enfin, vous divisez par 400 personnes alors que, comme on vient de vous le dire, c'est plutôt 1 600 personnes qui vont être présentes, effectivement, vous avez raison autour du Président de la République, et pour des raisons également de sécurité, le nombre a été limité, mais ça ce n'est qu'une partie de l'événement. Enfin, Monsieur le Maire, vous venez de le rappeler, ne mélangeons pas tout, il ne s'agit que d'un apport par la Ville de 50 000 euros et non pas de 340 000.

M. LE MAIRE

Voilà, on ne va pas continuer à mégoter. Effectivement, très bon argument. La mise en lumière pourra concerner jusqu'à combien ? 150 000, 200 000 personnes ? Peut-être plus. La balle est au centre. Merci.

Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Voilà. Nous ferons part au Président de la République de ce vote. En disant « Tiens, celui-là, il est là, mais il n'a pas voté pour », parce que vous serez là naturellement. On est habitué à tout ça. C'est très bien. Merci. Naturellement, je ne le ferai pas, je m'empresse de le préciser. Non, Monsieur FLIORIAN qui est une mauvaise nature, le fera, lui. Allez, on continue !

MME MIGLIORE

Délégation de Monsieur Nicolas Florian, délibération 132 : « Transformations et ouvertures de poste. Mise à jour du tableau des effectifs ».

**CONVENTION DE PARTENARIAT
ENTRE LA VILLE DE BORDEAUX ET
LA FONDATION POUR LA CULTURE ET LES CIVILISATIONS DU VIN POUR
L'INAUGURATION DE LA CITE DU VIN**

Entre

La Ville de Bordeaux, Hôtel de Ville, Place Pey Berland, 33077 Bordeaux cedex, représentée par son Maire, Monsieur Alain JUPPE, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal, en date du et reçue à la Préfecture le,

et

La Fondation pour la Culture et les Civilisations du Vin, 150, 134 Quai de Bacalan 33000 Bordeaux, représenté(e) par Sylvie CAZES, Présidente dûment habilitée aux fins des présentes par les statuts,

- Expose -

La Fondation pour la Culture et les Civilisations du Vin (F.C.C.V.) a été créée pour protéger, promouvoir et partager les nombreuses facettes culturelles, historiques et symboliques du vin. Elle a pour objet la défense, la valorisation et la transmission de la dimension culturelle et intellectuelle du vin, inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO depuis 2010.

Pour mener à bien ces missions, la Ville de Bordeaux, maître d'ouvrage et propriétaire du bâtiment de la Cité du Vin, a mis ce dernier à disposition de la Fondation pour la Culture et les Civilisations du Vin jusqu'en 2028. La fondation est ainsi en charge de l'exploitation et du développement de ce premier site culturel au monde dédié à la découverte des dimensions patrimoniales du vin.

L'inauguration de La Cité du Vin est fixée au 31 mai 2016 et cet équipement constituera un pôle d'attractivité majeur pour le développement touristique.

La demande de subvention d'un montant de 50 000 euros, a été faite en date du 18 janvier 2016.

En application de l'article 10 de la loi n° 2000-32 1 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et de l'article 1er du décret d'application n° 2001-495 du 6 juin 2001, une convention s'impose pour tout financement public aux organismes de droit privé supérieur à 23 000 €.

Considérant

Que La Fondation pour la Culture et les Civilisations du Vin (F.C.C.V.) domiciliée au 134-150 Quai de Bacalan 33000 Bordeaux dont les statuts ont été approuvés le 10 septembre 2013 et reconnue d'utilité publique par un décret d'application datant de décembre 2014.

Il a été convenu :

Article 1 : Objet de la convention

Par la présente convention, la Fondation pour la Culture et les Civilisations du Vin s'engage à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre un programme d'actions dédié à l'inauguration de la Cité du Vin.

Dans ce cadre, la Ville de Bordeaux contribue financièrement à ce projet et n'attend aucune contrepartie directe de cette contribution.

Article 2 : Objectifs et moyens mis en oeuvre

A l'occasion de l'ouverture de La Cité du Vin le 31 mai 2016, la Fondation pour la culture et les civilisations du vin souhaite réaliser une journée inaugurale en présence du Président de la République et des principaux partenaires ainsi qu'une exposition du 1^{er} juin à début janvier 2017. Cette exposition a choisi de donner carte blanche à la photographe Isabelle Rozenbaum. Celle-ci raconte, à travers 80 tirages, l'aventure de la construction de La Cité du Vin.

Article 3 – Participation de la Ville

Le plan de financement prévisionnel de l'inauguration de La Cité du Vin, s'établit aujourd'hui à 300 000 € TTC.

La Ville de Bordeaux versera à la Fondation pour la Culture et les Civilisations du Vin une participation financière de 50 000 euros maximum pour contribuer à cette manifestation.

Article 4 – Modalités de versement de la subvention

La subvention de la Ville sera versée de la façon suivante :

- 50 000 € à la signature de la présente convention

Dans le cas où les dépenses réelles seraient inférieures à la dépense subventionnable, la participation de la Ville sera réduite au prorata de l'équilibre. Le bénéficiaire s'engage à rembourser à la Ville les sommes déjà versées qui viendraient en excédent du montant définitif de la participation municipale.

Elle sera créditée au compte de la Fondation pour la Culture et les Civilisations du Vin : IBAN FR76 1330 6004 2123 0634 9554 924, ouvert au Crédit Agricole Aquitaine.

Article 5 – Conditions générales

La Fondation pour la Culture et les Civilisations du Vin s'engage :

- 1/ à déclarer sous 3 mois, à la Ville, tous changements intervenus dans son conseil d'administration,
- 2/ à ne pas reverser tout ou partie de la subvention à des associations, sociétés, collectivités ou personnes de toute nature,
- 3/ à adopter un cadre budgétaire et comptable conforme au plan comptable général,
- 4/ à rappeler sur l'ensemble de ses outils d'information ou de communication et sur les supports qu'elle estimera les plus adaptés, l'aide que lui apporte la mairie, soit sous la forme de la présence du logo municipal, soit sous la forme du texte suivant : « fondation soutenue par la Mairie de Bordeaux ».

Article 6 – Condition de renouvellement

La présente convention est conclue pour l'année 2016. Toute reconduction tacite est exclue. Le cas échéant, une nouvelle convention devra intervenir pour une nouvelle période.

Article 7 – Condition de résiliation

En cas de non-respect par la Fondation pour la Culture et les Civilisations du Vin de l'une des quelconques dispositions prévues aux présentes, la convention pourra être résiliée de plein droit par la Ville de Bordeaux, à l'expiration d'un délai de 15 jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

La présente convention sera résiliée de plein droit sans préavis, ni indemnité en cas de redressement ou de liquidation judiciaire ou d'insolvabilité notoire de la Fondation pour la Culture et les Civilisations du Vin.

Article 8 – Contrôle de la Ville

Conformément à l'article L1611-4 du Code général des collectivités territoriales la Fondation pour la Culture et les Civilisations du Vin s'engage à communiquer aux fins de vérification par des délégués mandatés par le maire :

- une copie certifiée de son budget,
- une copie certifiée de ses comptes (bilans et compte de résultat) pour l'exercice écoulé (la certification doit se conformer aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, notamment les décrets du 27/03/1993 et 1/03/1984),
- tout document faisant connaître les résultats de son activité,

La Ville de Bordeaux s'interdit de s'immiscer dans l'affectation précise de la subvention accordée, néanmoins, les deux parties à la présente convention prévoient de tenir toute réunion utile à l'organisation et à l'évaluation de la manifestation à venir.

Article 9 – Droits de timbre et d'enregistrement

Les frais éventuels des présentes seront à la charge de la Fondation pour la Culture et les Civilisations du Vin.

Article 10 – Election de juridiction

Les deux parties conviennent que les tribunaux compétents relatifs à l'application de la présente convention sont ceux siégeant à Bordeaux.

Article 11 – Election de domicile

Pour l'exécution des présentes, il est fait élection de domicile à savoir :

- par la Ville de Bordeaux, en l'Hôtel de Ville,
- par la Fondation pour la Culture et les Civilisations du Vin, 134-150 Quai de Bacalan 33000 Bordeaux.

Fait à Bordeaux en 4 exemplaires, le

**Pour la Ville de Bordeaux,
l'adjointe au Maire**

**Pour la Fondation pour la Culture
et les Civilisations du Vin,
la Présidente**

Virginie CALMELS

Sylvie CAZES